ENGHIEN-SOISY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 15

1 PRIX BEUGNOT **3.800 m** **Lundi 22 février 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap divisé)
(L.)
Première épreuve

Support d'événement

105 000

(47 250, 23 100, 13 650, 9 450, 5 250, 3 675, 2 625)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Un souvenir sera offert au Propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No 21
Publication des poids, le mercredi 24 février 10 h.

2 PRIX VARAVILLE **3.600 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans,** n'ayant pas reçu 22.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 5.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 20 18 partants maximum

3 PRIX MARISE **3.500 m**
(Haies - Femelles)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour pouliches de **4 ans,** n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 19 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 33 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 19

Mardi 1er mars 2016 *(suite)*

Lundi 22 février 2016 à 10 h 30

4 PRIX BOUGIE **3.800 m**
(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère catégorie.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Cette épreuve ne sera courue que si huit chevaux au moins ont été retenus partants après division.

PARC. No 21 18 partants maximum
Engagements dans la course n°1

5 PRIX OISELEUR **3.500 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** mis à réclamer au minimum pour 12.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 12.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant,cette année, reçu une allocation de 10.000 en steeple-chase portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No 22 BIS. Haie - Mur en terre - Oxer - Bullfinch - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre -Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

6 PRIX DU PONT D'IENA **3.800 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant, cette année,reçu une allocation de 10.000 en steeple-chase portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No 7. Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Double haie - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 34 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 19

7 PRIX FERNAND ROY **4.500 m Lundi 22 février 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)
55 000
(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **6 ans et au-dessus**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu une allocation de 17.000 en steeple-chase, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 14.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
PARC. No 10 . Haie - Talus breton - Rivière - Double barre - Brook - Mur en pierres - Open Ditch - Double haie - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 25 Fevrier 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 26 Fevrier 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 26 Fevrier 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 27 Fevrier 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 27 Fevrier 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 35 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 20

Mercredi 2 mars 2016

FONTAINEBLEAU

(Pôle Régional)

0408 062

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Mardi 23 février 2016 à 10 h 30

3177 PRIX JACQUES GELIOT **3.550 m**
(Haies - A réclamer - Mâles et Hongres)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids : 67 k.** Les poulains mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. ; pour 13.000, 4 k. En outre, les poulains ayant reçu, depuis le 1er décembre 2015 inclus, en courses de haies, une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

13 Obstacles 16 partants maximum

3178 PRIX DE BOULIGNY **3.550 m**
(Haies - A réclamer - Femelles)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **4 ans**, mises à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids : 67 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. ; pour 13.000, 4 k. En outre, les pouliches ayant reçu, depuis le 1er décembre 2015 inclus, en courses de haies, une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

13 Obstacles 16 partants maximum

3179 PRIX DES HERONNIERES **3.550 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans,** n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu 2.500 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

13 Obstacles 16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 36 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 21

3180 PRIX CAPITAINE LABONDE **3.800 m** **Mardi 23 février 2016** à 10 h 30
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus, ni été classés dans les cinq premiers d'une course à obstacles Premium, ni reçu une allocation de 8.000. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier 2015 inclus et par 8.000 depuis le 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

14 Obstacles 16 partants maximum

3759 PRIX COLONEL JEAN DE ROYER **3.600 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas reçu 5.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 67 k.** Les poulains et les pouliches ayant reçu 3.000 en steeple-chases (victoires et places) porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

Parcours Intérieur - Haie - Talus breton – Rivière – Petit open-ditch - Haie - Talus breton - Haie - Double barrière - Haie - Butte en Terre - Bullfinch - Fence - Double barrière – Haie. 16 partants maximum

3182 PRIX DES DAGUETS **3.600 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang - Femelles)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, les 5 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 11.000 (victoires et places). **Poids : 4 ans, 65 k. ; 5 ans,69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

Parcours Intérieur - Haie - Talus breton – Rivière – Petit open-ditch - Haie - Talus breton - Haie - Double barrière - Haie - Butte en Terre - Bullfinch - Fence - Double barrière – Haie. 16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 37 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 21

Mardi 23 février 2016 à 10 h 30

3183 PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES DU PIN **3.600 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans**. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 8.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

Parcours extérieur - Haie - Talus breton – Rivière – Petit open-ditch - Bullfinch - Gros open-ditch - Mur - Oxer de Haie – Double barrière - Butte en Terre - Bullfinch - Fence - Double barrière - Haie. 16 partants maximum

3760 PRIX COLONEL BERNARD MARLIN **3.850 m**
(Steeple-Chase - Cavalières et Gentlemen-riders)

Challenge de l'Obstacle GRAS SAVOYE - HIPCOVER

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas en steeple-chase, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 8.000. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 1.500 cette année et par 4.000 l'année dernière

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

Parcours extérieur - Haie - Haie - Talus breton - Rivière - Petit open-ditch - Bullfinch - Gros open-ditch - Mur - Oxer de Haie – Double barrière - Butte en Terre - Bullfinch - Fence - Double barrière - Haie. 16 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 26 Fevrier 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 27 Fevrier 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 27 Fevrier 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 29 Fevrier 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 29 Fevrier 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 38 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 22

TOULOUSE

(Pôle Régional)

0545 065

Début des opérations prévisionnel : 17 h 00

3185 PRIX FIRE LIGHT II **3.500 m Vendredi 26 février 2016** à 10 h 30
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu 9.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3186 PRIX MICIPSA **3.500 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 9.000 ou 11.000. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant reçu, cette année, une allocation de 7.000 en steeple-chases porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 1er Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 2 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 2 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 3 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 3 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 39 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 22

Dimanche 6 mars 2016

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

Vendredi 26 février 2016 à 10 h 30

8 PRIX KARCIMONT — **4.400 m**
(Steeple-Chase - Handicap)

Support d'événement

95 000
(42 750, 20 900, 12 350, 8 550, 4 750, 3 325, 2 375)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.
Les références applicables dans ce handicap seront pour les 5 ans, +6 ; 6 ans et au-dessus, +8.
Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.
PARC. No45 BIS. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Butte en terre - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 1er mars 10 h.

9 PRIX ROHAN — **3.600 m**
(Haies)
(L.)
65 000
(31 200, 15 600, 9 100, 6 175, 2 925)
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas couru.
Poids : 4 ans, 65 k.; 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.
PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 40 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 23

10 PRIX SOUVIENS TOI **3.600 m** **Vendredi 26 février 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap)

60 000

(28 800, 14 400, 8 400, 5 700, 2 700)

Pour tous chevaux de **5 ans**, ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

La référence applicable dans ce handicap sera +8.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 1er mars 10 h.

11 PRIX JEAN DOUMEN **3.600 m**
(Haies)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en courses de haies, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 6.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum

12 PRIX JUIGNE **3.600 m**
(Haies - Groupe III)

135 000

(60 750, 29 700, 17 550, 12 150, 6 750, 4 725, 3 375)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 64 k.; 6 ans et au-dessus, 66 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 3 k. pour les 5 ans et de 5 k. pour les 6 ans et au-dessus, pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 35.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 80.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 41 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 24

Vendredi 26 février 2016 à 10 h 30

Dimanche 6 mars 2016 *(suite)*

13 PRIX AGITATO — **3.600 m**
(Steeple-Chase)
56 000
(26 880, 13 440, 7 840, 5 320, 2 520)
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas reçu 28.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
PARC. No31. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On ne saute pas la rivière des Tribunes - Butte en terre - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

14 PRIX RIVOLI — **3.500 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)
55 000
(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans,** n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu une allocation de 17.000 en steeple-chase. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 6.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Les chevaux n'ayant pas couru en steeple-chase, à Auteuil, recevront 2 k.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
PARC. No27. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

15 PRIX ROBERT DE CLERMONT-TONNERRE — **4.300 m**
(Steeple-Chase - Groupe III)
155 000
(69 750, 34 100, 20 150, 13 950, 7 750, 5 425, 3 875)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 64 k. ; 6 ans et au-dessus, 66 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les 5 ans et de 6 k. pour les 6 ans et au-dessus, pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 27.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 62.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
PARC. No42. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Brook - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 20 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 2 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 3 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 3 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 4 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 4 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 42 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 24

ENGHIEN-SOISY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 20

16 PRIX SPUMATE **3.500 m** **Lundi 29 février 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap divisé - Femelles)
Première épreuve

Support d'événement

105 000

(47 250, 23 100, 13 650, 9 450, 5 250, 3 675, 2 625)

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classées dans les sept premières d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classées dans les trois premières d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère catégorie.

Les références applicables dans ce handicap seront pour les 4 ans, +6 ; 5 ans, +8.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 71 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire de la pouliche ou la jument gagnante par FRANCE GALOP.

PARC. No 19
Publication des poids, le mardi 1er mars 10 h.

17 PRIX D'ESSAI DES POULAINS **3.100 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

52 000

(24 960, 12 480, 7 280, 4 940, 2 340)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 67 k.** Les poulains n'ayant pas couru cinq fois, en courses au Galop, recevront 2 k.

PARC. No 15 18 partants maximum

34 PRIX MASTER BOB **3.500 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans,** n'ayant pas reçu 5.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 68 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 19 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 43 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 25

Lundi 29 février 2016 à 10 h 30

19 PRIX STRADA **3.500 m**
(Haies - Handicap divisé - Femelles)
Deuxième épreuve

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classées dans les sept premières d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classées dans les trois premières d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère catégorie.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 71 k.

Cette épreuve ne sera courue que si huit chevaux au moins ont été retenus partants après division.

PARC. No 19 18 partants maximum
Engagements dans la course n°16

20 PRIX DU MONT CENIS **3.800 m**
(Haies)

60 000

(28 800, 14 400, 8 400, 5 700, 2 700)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 10.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 25.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 21 18 partants maximum

21 PRIX AVRANCHIN **3.400 m**
(Steeple-Chase)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 15.000. **Poids :67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 4. Haie - Mur en terre - Oxer - Bullfinch - Talus breton - Rivière - Double barre - Brook - Mur en pierres - Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 44 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 26

22 PRIX BAROUD III **3.500 m** **Lundi 29 février 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)
55 000
(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, les 5 ans n'ayant pas reçu 9.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 4 ans, 66 k.; 5 ans, 70 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 4.000.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
PARC. No 22 BIS. Haie - Mur en terre - Oxer - Bullfinch - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre -Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

23 PRIX DE LA CHAPELLE EN SERVAL **3.800 m**
(Steeple-Chase)
55 000
(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant, en steeple-chase, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k par 4.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 10.000 du 1er janvier 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
PARC. No 7. Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Double haie - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 2 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 3 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 3 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 4 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 4 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 45 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 26

Mardi 8 mars 2016

NANTES

(Pôle Régional)

0137 068

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Lundi 29 février 2016 à 10 h 30

3209 PRIX DE CHEMERE **3.800 m**

(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

15 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 2 mars 10 h.

3210 PRIX DE LUCINIERE **4.300 m**

(Steeple-Chase)

24 000

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant, en steeple-chase, ni reçu, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, une allocation de 10.000, ni reçu, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, 35.000 (victoires et places). **Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 9.000 l'année dernière.

15 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 3 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 4 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 4 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 5 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 5 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 46 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 27

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

24 PRIX UNIVERS II **3.600 m** **Vendredi 4 mars 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap)
(L.)

Support d'événement

95 000
(42 750, 20 900, 12 350, 8 550, 4 750, 3 325, 2 375)
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.
La référence applicable dans ce handicap se situera entre + 6 et + 9.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 8 mars 10 h.

25 PRIX VENTRILOQUE **3.500 m**
(Haies)
48 000
(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 5.000.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

26 PRIX DE L'YONNE **3.500 m**
(Haies - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang - Mâles et Hongres)
48 000
(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)
Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas couru. **Poids : 67 k.** Les poulains n'ayant pas couru cinq fois, en courses au Galop recevront 2 k.
PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 47 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 28

Vendredi 4 mars 2016 à 10 h 30

27 PRIX DE LA SOURCE **3.600 m**
(Haies)

50 000

(24 000, 12 000, 7 000, 4 750, 2 250)

Pour tous chevaux de **5 ans,** n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en courses de haies, reçu une allocation de 20.000**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 6.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 15.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum

28 PRIX RABASTENS **3.600 m**
(Haies - A réclamer)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant, cette année,reçu une allocation de 10.000 en courses de haies portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum

29 PRIX DUC D'ANJOU **3.500 m**
(Steeple-Chase - Groupe III)

155 000

(69 750, 34 100, 20 150, 13 950, 7 750, 5 425, 3 875)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 20.000.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No27. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 48 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 28

30 PRIX COUSIN PONS **3.700 m** **Vendredi 4 mars 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase)
55 000
(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)
Pour tous chevaux de **5 ans,** n'ayant pas reçu 27.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
PARC. No34. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Butte en terre - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

31 PRIX TOFANO **4.400 m**
(Steeple-Chase)
65 000
(31 200, 15 600, 9 100, 6 175, 2 925)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 10.000 depuis le 1er janvier 2015 inclus et par 20.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.
PARC. No45 BIS. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Butte en terre - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 9 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 10 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 10 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 11 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 11 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 49 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 29

Lundi 14 mars 2016

TOULOUSE

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0545 074

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

Lundi 7 mars 2016 à 10 h 30

3230 PRIX DE LA COTE PAVEE (Haies) **3.500 m**

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3231 PRIX LAVAREDE (Steeple-Chase) **3.500 m**

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant, en steeple-chase, ni reçu une allocation de 9.000, ni reçu 18.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 9 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 10 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 10 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 11 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 11 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 50 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 30

FONTAINEBLEAU

(Pôle Régional)

0408 075

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3761 PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL DE DAMMARIE LES LYS (Haies - Femelles) **3.550 m** **Lundi 7 mars 2016** à 10 h 30

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **4 ans,** n'ayant, en course à obstacles, ni couru avant le 1er octobre de l'année dernière inclus, ni couru trois fois, ni reçu 2.500 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

13 Obstacles 16 partants maximum

3762 PRIX DE SERMAISE (Haies - Mâles et Hongres) **3.550 m**

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, n'ayant, en course à obstacles, ni couru avant le 1er octobre de l'année dernière inclus, ni couru trois fois, ni reçu 2.500 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

13 Obstacles 16 partants maximum

3763 PRIX DES BRUYERES (Haies - APP. – J. JOCK.- JOCKEYS < 40 victoires) **3.800 m**

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant, en course de haies, ni couru depuis le 1er février dernier inclus, ni reçu, cette année, 4.500 (victoires et places). **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Pour Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses ; ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

14 Obstacles 16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 51 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 30

Lundi 7 mars 2016 à 10 h 30

3181 PRIX DE MONTIGNY SUR LOING **3.600 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** mis à réclamer pour 11.000, 13.000 ou 15.000 **Poids : 68 k.** Les poulains et les pouliches mis à réclamer pour 13.000 porteront 2 k. ; pour 15.000, 4 k. En outre, les poulains et les pouliches ayant reçu, depuis le 1er décembre 2015 inclus, en steeple-chase, une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

Parcours Intérieur - Haie - Talus breton – Rivière – Petit open-ditch - Haie - Talus breton - Haie - Double barrière - Haie - Butte en Terre - Bullfinch - Fence - Double barrière – Haie. 16 partants maximum

3764 PRIX D'ARBONNE LA FORET **3.600 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans,** n'étant pas de race Pur Sang, les 5 ans n'ayant pas, en steeple-chase, couru trois fois. **Poids : 4 ans, 66 k. ; 5 ans, 70 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 1.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

Parcours Intérieur - Haie - Talus breton – Rivière – Petit open-ditch - Haie - Talus breton - Haie - Double barrière - Haie - Butte en Terre - Bullfinch - Fence - Double barrière – Haie. 16 partants maximum

3184 PRIX DE LA CROIX DE SAINT-HEREM **3.850 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k.; pour 12.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, en steeple-chase, reçu une allocation de 7.000 depuis le 1er décembre 2015 inclus porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

Parcours extérieur - Haie - Haie - Talus breton - Rivière - Petit open-ditch - Bullfinch - Gros open-ditch - Mur - Oxer de Haie – Double barrière - Butte en Terre - Bullfinch - Fence - Double barrière - Haie. 16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 52 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 31

3765 PRIX DE NEMOURS **4.600 m** **Lundi 7 mars 2016** à 10 h 30
(Cross-Country)
22 000
(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas reçu 20.000 en steeple-chases (victoires et places) depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
Haie - Talus breton - Haie - Talus breton - Haie - Mur en pierres - Contre haut - Rivière - Petit open-ditch - Trou à bord franc - Talus landais - Passage de route - Haie - Volpoum - Bullfinch - Double barrière - Fence - Talus breton - Haie 16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 10 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 11 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 11 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 12 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 12 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 53 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 31

Mercredi 16 mars 2016

ENGHIEN-SOISY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Mardi 8 mars 2016 à 10 h 30

32 PRIX D'ESSAI DES POULICHES **3.100 m**
(Haies - Femelles)
52 000
(24 960, 12 480, 7 280, 4 940, 2 340)
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 68 k**. Les pouliches n'ayant pas couru cinq fois,en courses au Galop, recevront 2 k.
PARC. No 15 18 partants maximum

33 PRIX BLAVIETTE **3.500 m**
(Haies - A réclamer - Femelles)
23 000
(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035)
Pour pouliches de **4 ans,** mises à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, toute pouliche ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 en courses de haies portera 2 k.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.
PARC. No 19 18 partants maximum

18 PRIX D'AURILLAC **3.500 m**
(Haies - A réclamer - Mâles et Hongres - APP. – J. JOCK.- JOCKEYS < 40 victoires)
25 000
(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)
Pour poulains entiers et hongres de **4 ans,** mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 en course de haies portera 2 k.
Pour Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses.
PARC. No 19 18 partants maximum

35 PRIX QUOMODO **3.800 m**
(Haies)
48 000
(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)
Pour tous chevaux de **5 ans** , n'ayant pas en courses de haies, reçu une allocation de 13.000. **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
PARC. No 21 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 54 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 32

36 PRIX DE LA SOMME **3.800 m** **Mardi 8 mars 2016** à 10 h 30
(Haies)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas reçu 17.000 (victoires et places) en courses de haies, depuis le 1er janvier 2014 inclus. **Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier 2014 inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 21 18 partants maximum

37 PRIX COUREUSE DE NUIT **3.400 m**
(Steeple-Chase)

53 000

(25 440, 12 720, 7 420, 5 035, 2 385)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu d'allocation en steeple-chase. **Poids : 68 k**. Les poulains et les pouliches n'ayant jamais couru en steeple-chase recevront 2 k.

PARC. No 4. Haie - Mur en terre - Oxer - Bullfinch - Talus breton - Rivière - Double barre - Brook - Mur en pierres - Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

38 PRIX BEAUTE DE COUR **3.800 m**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 15.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

PARC. No 7. Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Double haie - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 10 mars 10 h.

Forfaits :	Vendredi 11 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 12 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 12 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 14 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 14 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 55 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 33

Samedi 19 mars 2016

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

Vendredi 11 mars 2016 à 10 h 30

39 PRIX PREDICATEUR **3.900 m**
(Haies - Handicap divisé)
(L.)
Première épreuve

Support d'événement

105 000

(47 250, 23 100, 13 650, 9 450, 5 250, 3 675, 2 625)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No6. Départ devant la rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes.
Publication des poids, le lundi 14 mars 10 h.

40 PRIX RUSH **3.000 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** n'ayant pas couru. **Poids : 68 k.** Les poulains n'ayant pas couru cinq fois, en courses au Galop, recevront 2 k.

PARC. No2. Départ au tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes 18 partants maximum

41 PRIX D'INDY **3.600 m**
(Haies - Groupe III)

135 000

(60 750, 29 700, 17 550, 12 150, 6 750, 4 725, 3 375)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 25.000.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 56 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 33

42 PRIX SAMARITAIN **3.500 m** **Vendredi 11 mars 2016** à 10 h 30
(Haies - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang - Femelles)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en courses à obstacles, couru deux fois. **Poids : 4 ans, 65 k. ; 5 ans, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

43 PRIX LILIUM **3.900 m**
(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant couru depuis le 1er Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Cette épreuve ne sera courue que si huit chevaux au moins ont été retenus partants après division.

PARC. No6. Départ devant la rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum
Engagements dans la course n°39

44 PRIX DIDIER MESCAM **3.500 m**
(Steeple-Chase)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas gagné un steeple-chase à Auteuil (A Réclamer excepté). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No27. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 57 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 34

Vendredi 11 mars 2016 à 10 h 30

45 PRIX JEAN CLAUDE EVAIN **3.700 m**
(Steeple-Chase)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu une allocation de 22.000 en steeple-chase depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 14.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No34. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Butte en terre - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

46 PRIX TROYTOWN **4.400 m**
(Steeple-Chase - Groupe III)

155 000

(69 750, 34 100, 20 150, 13 950, 7 750, 5 425, 3 875)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. **Poids : 5 ans, 64 k. ; 6 ans et au-dessus, 66 k**. Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les 5 ans et de 6 k. pour les 6 ans et au-dessus pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 45.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 105.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No46. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - piste intérieure des steeple-chases - On saute la rivière des Tribunes - Piste extérieure des steeple-chases. 20 partants maximum

Forfaits :	Mardi 15 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 16 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 16 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 17 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 17 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 58 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 35

TOULOUSE

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0545 079

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

3232 PRIX ARVINC **3.500 m Vendredi 11 mars 2016** à 10 h 30
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3233 PRIX SAINT-GEORGES **3.500 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant, en steeple-chase ni reçu une allocation de 8.500 (à réclamer excepté) depuis le 2 décembre de l'année dernière inclus, ni, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 35.000. **Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 14.000 depuis le 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 15 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 16 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 16 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 17 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 17 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 59 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 35

Dimanche 20 mars 2016

LYON PARILLY

(Pôle Régional)

0712 080

Début des opérations prévisionnel : 11 h 00

Vendredi 11 mars 2016 à 10 h 30

3252 PRIX HUBERT SEUTET **3.400 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 4.500 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3253 PRIX NOEL BIRON **4.100 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 3.500 cette année et par 7.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 16 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 17 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 17 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 18 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 18 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 60 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 36

ENGHIEN-SOISY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 11 h 45

47 PRIX DE LA VANOISE **3.100 m** **Mardi 15 mars 2016** à 10 h 30
(Haies - A réclamer - Mâles et Hongres)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ayant reçu une allocation de 10.000 en courses de haies portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No 15 18 partants maximum

48 PRIX OUARGLA **3.600 m**
(Haies)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 12.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 20 18 partants maximum

49 PRIX JOHN CUNNINGTON **3.500 m**
(Haies - Femelles)

46 000

(22 080, 11 040, 6 440, 4 370, 2 070)

Pour pouliches **4 ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 5.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 19 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 61 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 37

Mardi 15 mars 2016 à 10 h 30

Mercredi 23 mars 2016 *(suite)*

50 PRIX DU MORBIHAN **3.800 m**
(Haies - A réclamer - APP. – J. JOCK.-JOCKEYS < 40 victoires)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 5 ans, 65 k.; 6 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 en courses de haies portera 2 k.

Pour Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses

PARC. No 21 18 partants maximum

51 PRIX DE SOISSONS **3.500 m**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 60 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

PARC. No 22 BIS. Haie - Mur en terre - Oxer - Bullfinch - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre -Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 17 mars 10 h.

52 PRIX LA NOUBA **3.400 m**
(Steeple-Chase - Femelles)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans,** les 5 ans n'ayant pas reçu 14.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 4 ans, 65 k. ; 5 ans, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 4. Haie - Mur en terre - Oxer - Bullfinch - Talus breton - Rivière - Double barre - Brook - Mur en pierres - Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 62 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 37

53 PRIX SOLITAIRE **3.800 m** **Mardi 15 mars 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase)
65 000
(31 200, 15 600, 9 100, 6 175, 2 925)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées et limitées à 6 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 20.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 45.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.
PARC. No 7. Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Double haie - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

54 PRIX D'ABBEVILLE **3.500 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)
23 000
(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer avec au minimum pour 9.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 5 ans, 67 k.; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, les chevaux ayant, cette année, en steeple-chase reçu une allocation de 10.000, porteront 2 k.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.
PARC. No 22 BIS. Haie - Mur en terre - Oxer - Bullfinch - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre -Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 18 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 19 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 19 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 21 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 21 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 63 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 38

Vendredi 25 mars 2016

LA TESTE DE BUCH

(1re catégorie)

0550 085

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Jeudi 17 mars 2016 à 10 h 30

3256 PRIX DU PALAIS ROHAN **3.400 m**
(Haies - Femelles)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000**. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3257 PRIX GEORGES REGIS **3.600 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en course de haies, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses de haies : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 21 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 22 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 22 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 23 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 23 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

STRASBOURG

(Pôle Régional)

0907 085

Début des opérations prévisionnel : 13 h 20

3258 PRIX DU RIED **3.500 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas reçu 15.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 64 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 39

3259 PRIX ORANGERIE **3.800 m** **Jeudi 17 mars 2016** à 10 h 30
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 57 k. et n'ayant, en courses de haies, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, ni reçu une allocation de 13.000 ni reçu 30.000 (victoires et places)**. Poids : 5 ans, 66 k. 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3260 PRIX DU MONT SAINTE-ODILE **4.200 m**
(Steeple-Chase)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 et 6 ans**, les 5 ans, n'ayant pas reçu 15.000 en steeple-chases (victoires et places) depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, les 6 ans, n'ayant pas, en steeple-chases, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 21 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 22 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 22 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 23 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 23 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 65 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 40

Dimanche 27 mars 2016

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

Vendredi 18 mars 2016 à 10 h 30

55 PRIX LUTTEUR III — **4.400 m**
(Steeple-Chase - Handicap)
(L.)

Support d'événement

120 000

(54 000, 26 400, 15 600, 10 800, 6 000, 4 200, 3 000)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant reçu une allocation en steeple-chase depuis le 1er Janvier de l'année dernière inclus, et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No45 BIS. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Butte en terre - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 22 mars 10 h.

56 PRIX AURICULA — **3.000 m**
(Haies - Femelles)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant pas couru. **Poids : 68 k.** Les pouliches n'ayant pas couru cinq fois, en courses au Galop, recevront 2 k.

PARC. No2. Départ au tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes 18 partants maximum

57 PRIX VIRELAN — **3.600 m**
(Haies)

70 000

(33 600, 16 800, 9 800, 6 650, 3 150)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas reçu 45.000 en courses de haies (victoires et places)**. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 10.000 cette année et par 20.000 l'année dernière.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 66 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 40

58 PRIX ALAIN GRIMAUX **3.600 m** **Vendredi 18 mars 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap de catégorie - Femelles)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 15.000.

Seront qualifiées dans cette épreuve, les pouliches auxquelles le Handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 60 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 71 k.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 22 mars 10 h.

59 PRIX HUBERT D'AILLIERES **4.300 m**
(Haies)
(L.)

85 000

(40 800, 20 400, 11 900, 8 075, 3 825)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu 65.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 5 ans, 65 k.; 6 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 10.000 cette année et par 22.000 l'année dernière.

PARC. No9. Départ au tournant d'Auteuil - Corde à gauche.
20 partants maximum

60 PRIX MITSOUKO III **3.500 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans,** n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu 20.000 en steeple-chase (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 6.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No27. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 67 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 41

Vendredi 18 mars 2016 à 10 h 30

Dimanche 27 mars 2016 *(suite)*

61 PRIX LE TOUQUET — **3.500 m**
(Steeple-Chase)

70 000

(33 600, 16 800, 9 800, 6 650, 3 150)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas reçu 38.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 8.000 cette année et par 18.000 l'année dernière.

PARC. No27. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

62 PRIX COLONEL DE LA HORIE CHALLENGE DE L'OBSTACLE GRAS SAVOYE HIPCOVER — **3.500 m**
(Steeple-Chase - Cavalières et Gentlemen-riders)

Challenge de l'Obstacle GRAS SAVOYE - HIPCOVER

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 5.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 12.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.

Pour Cavalières et Gentlemen-riders ; ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

Un souvenir sera remis par GRAS SAVOYE au propriétaire, à l'entraîneur, au Gentleman-Rider ou à la Cavalière du cheval gagnant.

PARC. No27. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 23 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 24 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 24 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 25 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 25 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 68 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 42

LE LION-D'ANGERS

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0218 088

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

3281 PRIX EDREDON BLEU **3.700 m** **Lundi 21 mars 2016** à 10 h 30
(Haies - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu une allocation de 6.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

16 partants maximum

3282 PRIX DE LA FOIRE EXPOSITION D'ANGERS (PX. PRINCE HINDOU) **3.400 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3283 PRIX DU HARAS DU LION (PX. THORIGNE D'ANJOU) **4.100 m**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 11.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le mardi 22 mars 10 h.

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 69 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 42

Lundi 21 mars 2016 à 10 h 30

Lundi 28 mars 2016 *(suite)*

3284 PRIX BOURGEONNEAU **5.200 m**
(Cross-Country)
23 000
(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **6 ans et au-dessus. Poids : 66 k.**
Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.
Nouveau Parcours 16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 23 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 24 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 24 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 25 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 25 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 70 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 43

NANTES

(Pôle Régional)

0137 089

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

3290 PRIX DE SUCE **3.500 m** **Lundi 21 mars 2016** à 10 h 30
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en courses de haies,reçu 12.000 (victoires et places)**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

15 partants maximum

3291 PRIX DE LA BERNERIE **3.900 m**
(Haies)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000**. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 4.500 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

15 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 24 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 25 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 25 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 26 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 26 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 71 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 43

Mercredi 30 mars 2016

ENGHIEN-SOISY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 30

Mardi 22 mars 2016 à 10 h 30

63 PRIX DES BENJAMINS **3.200 m**
(Haies - Mâles et Hongres)
50 000
(24 000, 12 000, 7 000, 4 750, 2 250)
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, reçu 25.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) : 1 k. par 5.000.
PARC. No 16 18 partants maximum

64 PRIX DE CHATEAUROUX **3.100 m**
(Haies - A réclamer - Femelles)
25 000
(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)
Pour pouliches de **3 ans,** mises à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, toute pouliche ayant reçu une allocation de 10.000 en courses de haies portera 2 k.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.
PARC. No 15 18 partants maximum

65 PRIX DE BORELY **3.600 m**
(Haies - A réclamer - Mâles et Hongres)
25 000
(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)
Pour poulains entiers et hongres de **4 ans,** mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 en courses de haies portera 2 k.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.
PARC. No 20 18 partants maximum

66 PRIX DU MONT-DORE **3.800 m**
(Haies)
65 000
(31 200, 15 600, 9 100, 6 175, 2 925)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 13.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 30.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.
PARC. No 21 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 72 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 44

67 PRIX DE DINARD **3.800 m** **Mardi 22 mars 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, reçu 27.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 7. Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Double haie - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

68 PRIX DE DECIZE **3.500 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 en steeple-chase portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No 22 BIS. Haie - Mur en terre - Oxer - Bullfinch - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre -Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

69 PRIX REVENGE **3.500 m**
(Steeple-Chase)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 15.000. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 3.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 22 BIS. Haie - Mur en terre - Oxer - Bullfinch - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre -Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 25 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 26 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 26 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 28 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 28 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 73 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 45

Vendredi 1er avril 2016

BORDEAUX LE BOUSCAT

(Pôle Régional)

0581 092

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Jeudi 24 mars 2016 à 10 h 30

3292 PRIX DE LACANAU — **3.300 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas reçu 9.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 67 k.** surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3293 PRIX UCELLO II — **3.900 m**
(Haies - Handicap de catégorie)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, en course de haies, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 60 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le samedi 26 mars 10 h.

3294 PRIX DE PAREMPUYRE — **3.800 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 2.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 2 16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 28 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 29 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 29 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 30 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 30 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 74 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 45

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

70 PRIX GENERAL DE ROUGEMONT **3.600 m** **Vendredi 25 mars 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap)
(L.)

Support d'événement

95 000

(42 750, 20 900, 12 350, 8 550, 4 750, 3 325, 2 375)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

La référence applicable dans ce handicap se situera entre + 6 et +9.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 28 mars 10 h.

71 PRIX KASHNIL **3.000 m**
(Haies - A réclamer - Mâles et Hongres)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ayant reçu une allocation de 10.000 en courses de haies portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No2. Départ au tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 75 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 46

Vendredi 25 mars 2016 à 10 h 30

Samedi 2 avril 2016 *(suite)*

72 PRIX ROMANTISME — **3.500 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans,** n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 7.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

73 PRIX HUBERT DE NAVAILLES — **3.600 m**
(Haies)

52 000

(24 960, 12 480, 7 280, 4 940, 2 340)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant, en courses à obstacles, ni couru avant le 1er septembre de l'année dernière inclus, ni reçu 32.000 (victoires et places). **Poids : 5 ans 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 8.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum

74 PRIX HYPOTHESE — **3.900 m**
(Haies - Groupe III)

135 000

(60 750, 29 700, 17 550, 12 150, 6 750, 4 725, 3 375)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 64 k.; 6 ans et au-dessus, 66 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 3 k. pour les 5 ans et de 5 k. pour les 6 ans et au-dessus, pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 52.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 125.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No6. Départ devant la rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 76 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 47

75 PRIX FLEURET **4.300 m** **Vendredi 25 mars 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - Groupe III)

155 000

(69 750, 34 100, 20 150, 13 950, 7 750, 5 425, 3 875)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 26.000.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No42. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Brook - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 20 partants maximum

76 PRIX DE SAINT-MAIXENT **3.500 m**
(Steeple-Chase)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous chevaux de **5 ans,** n'ayant pas reçu 28.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et 8.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No27. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

77 PRIX AIR LANDAIS **4.400 m**
(Steeple-Chase)

65 000

(31 200, 15 600, 9 100, 6 175, 2 925)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 10.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 22.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.

PARC. No45 BIS. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Butte en terre - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

Forfaits :	Mardi 29 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 30 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 30 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 31 Mars 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 31 Mars 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 77 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 47

MOULINS

(Pôle Régional)

0716 095

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Mardi 29 mars 2016 à 10 h 30

3321 PRIX DU PIN — **3.600 m**
(Haies - Femelles)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 7.000. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 12 15 partants maximum

3322 PRIX DES ACACIAS — **4.000 m**
(Haies - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 7.000, avec prix de réclamation supérieurs de 1.000 en 1.000. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 1.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 7.000. En outre, les chevaux, ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No 16 15 partants maximum

3323 PRIX DES EGLANTIERS — **4.400 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus,** n'étant pas de Race Pur Sang, n'ayant pas reçu, en steeple-chase, une allocation de 7.000, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommmes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 23 15 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 78 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 48

3324 PRIX TROPHEE LUC CACQUEVEL (Cross-Country) **5.400 m Mardi 29 mars 2016** à 10 h 30

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000**. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 3.000 cette année et par 7.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 33 15 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 30 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 31 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 31 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 1er Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 1er Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 79 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 49

Mardi 5 avril 2016

ENGHIEN-SOISY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 15

Mardi 29 mars 2016 à 10 h 30

78 PRIX DE LA ROCHELLE **3.800 m**
(Steeple-Chase - Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

105 000

(47 250, 23 100, 13 650, 9 450, 5 250, 3 675, 2 625)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

Les références applicables dans ce handicap seront pour les 5 ans, +6 ; 6 ans et au-dessus, +8.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No 7. Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Double haie - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Haie - Haie.
Publication des poids, le mercredi 30 mars 10 h.

79 PRIX DES CADETTES **3.200 m**
(Haies - Femelles)

50 000

(24 000, 12 000, 7 000, 4 750, 2 250)

Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, reçu 25.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) : 1 k. par 5.000.

PARC. No 16 18 partants maximum

80 PRIX DU BREVENT **3.300 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** n'ayant pas reçu 10.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 66 k.** Les poulains ayant reçu 5.000 en courses de haies (victoires et places) porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 17 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 80 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 49

81 PRIX ORVILLIERS **3.500 m** **Mardi 29 mars 2016** à 10 h 30
(Haies)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas reçu 5.000 en courses à obstacles (victoires et places). **Poids : 68 k.** Les poulains et les pouliches ayant reçu 3.000 en courses à obstacles (victoires et places) porteront 2 k. En outre, les poulains et les pouliches n'ayant pas couru, en courses à obstacles, recevront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 19 18 partants maximum

82 PRIX DE SAINT-BRIEUC **3.500 m**
(Haies)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en course de haies reçu 10.000 (victoires et places). **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 19 18 partants maximum

83 PRIX HYERES III **3.400 m**
(Steeple-Chase)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, en steeple-chase, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 5.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 4. Haie - Mur en terre - Oxer - Bullfinch - Talus breton - Rivière - Double barre - Brook - Mur en pierres - Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 81 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 50

Mardi 29 mars 2016 à 10 h 30

Mardi 5 avril 2016 *(suite)*

84 PRIX DE PRECHAC **4.500 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)
55 000
(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans,** n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu, en steeple-chases une allocation de 25.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 4.000.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
PARC. No 10 . Haie - Talus breton - Rivière - Double barre - Brook - Mur en pierres - Open Ditch - Double haie - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

85 PRIX DE L'ILE DE RE **3.800 m**
(Steeple-Chase - Handicap divisé)
Deuxième épreuve
50 000
(24 000, 12 000, 7 000, 4 750, 2 250)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère catégorie.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.
Cette épreuve ne sera courue que si huit chevaux au moins ont été retenus partants après division.
PARC. No 7. Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Double haie - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Haie - Haie.
18 partants maximum
Engagements dans la course n°78

Forfaits :	Jeudi 31 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 1er Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 1er Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 2 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 2 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 82 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 51

MARSEILLE BORELY

(1re catégorie)

0610 096

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

3325 PRIX DES CONSCRITS **3.200 m** **Mardi 29 mars 2016** à 10 h 30
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas couru**. Poids : 68 k.** Les poulains et les pouliches n'ayant pas couru cinq fois en courses au galop recevront 2 k.

14 partants maximum

3326 PRIX DE SAINT MARTIN DE CRAU **3.800 m**
(Haies)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu une allocation de 11.000 (à réclamer excepté). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

14 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 31 Mars 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 1er Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 1er Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 2 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 2 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 83 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 51

Mercredi 6 avril 2016

FONTAINEBLEAU

(Pôle Régional)

0408 097

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Mardi 29 mars 2016 à 10 h 30

3766 PRIX DE LA TILLAIE — 3.000 m
(Haies - Femelles)

20 000

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en course de haies, reçu 3.500 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Les pouliches ayant reçu 2.000 en courses de haies (victoires et places) porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

11 Obstacles 16 partants maximum

3767 PRIX DE MILLY LA FORET — 3.000 m
(Haies - Mâles et Hongres)

20 000

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** n'ayant pas, en course de haies, reçu 3.500 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Les poulains ayant reçu 2.000 en courses de haies (victoires et places) porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

11 Obstacles 16 partants maximum

3768 PRIX D'ENGHIEN — 3.550 m
(Haies - A réclamer - Femelles)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **4 ans**, mises à réclamer pour 9.000, 10.000 ou 11.000. **Poids : 67 k.** les pouliches mises à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. ; pour 11.000, 4 k. Les pouliches ayant reçu, cette année, en courses de haies, une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

13 Obstacles 16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 84 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 52

3769 PRIX DE BARBIZON **4.200 m** **Mardi 29 mars 2016** à 10 h 30
(Haies - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en course de haies, été classés 1er ou 2ème d'une course de dotation totale de 21.000 et mis à réclamer pour 9.000 ou 11.000. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux, ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

15 Obstacles 16 partants maximum

3770 PRIX DE PROVINS **3.800 m**
(Haies - Femelles)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour juments de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids : 5 ans, 65 k. ; 6 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

14 Obstacles 16 partants maximum

3771 PRIX QUAZVIN II **3.600 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 2.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

Parcours Intérieur - Haie - Talus breton – Rivière – Petit open-ditch - Haie - Talus breton - Haie - Double barrière - Haie - Butte en Terre - Bullfinch - Fence - Double barrière – Haie. 16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 85 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 53

Mardi 29 mars 2016 à 10 h 30

Mercredi 6 avril 2016 *(suite)*

3772 PRIX THIERRY CLEMENT — **3.850 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas en courses à obstacles, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus reçu 15.000 (victoires et places)**. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

Parcours extérieur - Haie - Haie - Talus breton - Rivière - Petit open-ditch - Bullfinch - Gros open-ditch - Mur - Oxer de Haie – Double barrière - Butte en Terre - Bullfinch - Fence - Double barrière - Haie. 16 partants maximum

3773 GRAND STEEPLE-CHASE CROSS COUNTRY DE FONTAINEBLEAU — **6.000 m**
(Cross-Country)

Championnat de France de Cross-Country
Challenge Crystal Cup

44 000

(21 120, 10 560, 6 160, 4 180, 1 980) - dont France Galop : 34 000

Pour tous chevaux de **6 ans et au-dessus. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 cette année et par 18.000 l'année dernière.

Haie - Mur en pierres - Contre haut - Rivière - Petit open-ditch - Trou à bord franc - Talus landais - Passage de route - Haie - Mur en pierres - Contre haut - Rivière - Petit open-ditch - Trou à bord franc - Talus landais - Passage de route - Haie - Volpoum - Bullfinch - Double barrière - Fence - Talus breton - Haie 16 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 1er Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 2 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 2 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 4 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 4 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 86 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 53

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 20

86 PRIX CHAMPAUBERT **3.000 m** **Jeudi 31 mars 2016** à 10 h 30
(Haies - Mâles et Hongres)

56 000

(26 880, 13 440, 7 840, 5 320, 2 520)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 6.000.

PARC. No2. Départ au tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes 18 partants maximum

87 PRIX GRANDAK **3.000 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** n'ayant pas couru. **Poids : 68 k.** Les poulains n'ayant pas couru cinq fois, en courses au galop, recevront 2 k.

PARC. No2. Départ au tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes 18 partants maximum

88 PRIX TURCO **3.500 m**
(Haies - Femelles)

52 000

(24 960, 12 480, 7 280, 4 940, 2 340)

Pour pouliches de **4 ans,** n'ayant pas reçu 25.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 5.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

89 PRIX DE PEPINVAST **3.600 m**
(Haies - Groupe III)

135 000

(60 750, 29 700, 17 550, 12 150, 6 750, 4 725, 3 375)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 30.000.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 87 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 05 : 59

Jeudi 31 mars 2016 à 10 h 30

90 PRIX GUY HUNAULT — **3.600 m**
(Haies)

52 000

(24 960, 12 480, 7 280, 4 940, 2 340)

Pour tous chevaux de **5 ans,** n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en courses de haies, reçu une allocation de 23.000**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 6.000 cette année et par 15.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum

91 PRIX ARTHUR VEIL-PICARD — **3.900 m**
(Haies)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, depuis le 1er mars 2014 inclus, reçu une allocation de 14.000 en courses de haies. **Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 6.000 depuis le 1er janvier 2015 inclus et par 15.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No6. Départ devant la rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

92 PRIX ANDRE GIRARD — **3.500 m**
(Steeple-Chase)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No24. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On ne saute pas la rivière des Tribunes - Brook - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 88 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 00

93 PRIX MURAT **4.400 m Jeudi 31 mars 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - Groupe II)

240 000

(108 000, 52 800, 31 200, 21 600, 12 000, 8 400, 6 000)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 64 k.; 6 ans et au-dessus, 66 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les 5 ans et de 6 k. pour les 6 ans et au-dessus, pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 52.000 depuis le 1er janvier 2015 inclus et par 128.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No46. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - piste intérieure des steeple-chases - On saute la rivière des Tribunes - Piste extérieure des steeple-chases. 20 partants maximum

Forfaits :	Lundi 4 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 5 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 5 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 6 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 6 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

LYON PARILLY

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0712 099

Début des opérations prévisionnel : 15 h 25

3329 PRIX HENRI AUDRAS **3.800 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 9.500 en courses à obstacles**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 89 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 00

Jeudi 31 mars 2016 à 10 h 30

Vendredi 8 avril 2016 *(suite)*

3330 PRIX DE SAINT-DIDIER — **4.100 m**
(Steeple-Chase)
24 000
(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu 30.000 en steeple-chases (victoires et places) depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.
16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 4 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 5 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 5 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 6 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 6 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle Régional)
semi-nocturne
0545 099
Début des opérations prévisionnel : 17 h 30

3327 PRIX DE LA CEPIERE — **3.500 m**
(Haies)
30 000
(14 400, 7 200, 4 200, 2 850, 1 350) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 12.000**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000.
16 partants maximum

3328 GRAND STEEPLE-CHASE DE TOULOUSE — **4.200 m**
(Steeple-Chase - Handicap)
40 000
(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu 35.000 en steeple-chases (victoires et places).
Les références applicables dans ce handicap seront pour les 5 ans, + 8 ; 6 ans et au-dessus, + 10.
Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.
16 partants maximum
Publication des poids, le samedi 2 avril 10 h.

Forfaits :	Lundi 4 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 5 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 5 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 6 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 6 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 90 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 01

NANCY

(Pôle Régional)

0903 100

Début des opérations prévisionnel : 12 h 15

3331 PRIX DE LA 2EME DIVISION DE CAVALERIE — **4.200 m** **Vendredi 1 avril 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 10.000.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.
16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 4 avril 10 h.

3332 PRIX MARTINE LUTZ — **4.500 m**
(Cross-Country)

20 000

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.
16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 5 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 6 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 6 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 7 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 7 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 91 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 02

Mardi 12 avril 2016

ENGHIEN-SOISY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 15

Lundi 4 avril 2016 à 10 h 30

94 PRIX ROSE OR NO **3.800 m**
(Haies - Handicap divisé)
(L.)
Première épreuve

Support d'événement

105 000

(47 250, 23 100, 13 650, 9 450, 5 250, 3 675, 2 625)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No 21
Publication des poids, le mercredi 6 avril 10 h.

95 PRIX DU FINISTERE **3.300 m**
(Haies - Femelles)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant pas reçu 10.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 66 k.** Les pouliches ayant reçu 5.000 en courses de haies (victoires et places) porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 17 18 partants maximum

96 PRIX DE BETHUNE **3.300 m**
(Haies - A réclamer - Mâles et Hongres)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** mis à réclamer au minimum pour 12.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 12.000. En outre, tout poulain ayant reçu une allocation de 10.000, en courses de haies, portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No 17 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 92 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 02

97 PRIX DE L'AMIENOIS **3.600 m** **Lundi 4 avril 2016** à 10 h 30
(Haies)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 9.000.

PARC. No 20 18 partants maximum

98 PRIX NECOR **3.800 m**
(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve

50 000

(24 000, 12 000, 7 000, 4 750, 2 250)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Cette épreuve ne sera courue que si huit chevaux au moins ont été retenus partants après division.

PARC. No 21 18 partants maximum
Engagements dans la course n°94

99 PRIX ACREON **3.400 m**
(Steeple-Chase - Femelles)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu 14.000 (victoires et places) en steeple-chases. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 4. Haie - Mur en terre - Oxer - Bullfinch - Talus breton - Rivière - Double barre - Brook - Mur en pierres - Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 93 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 03

Lundi 4 avril 2016 à 10 h 30

100 PRIX DE MANNEVILLE **3.500 m**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)
55 000
(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.
PARC. No 22 BIS. Haie - Mur en terre - Oxer - Bullfinch - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre -Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 6 avril 10 h.

101 PRIX JOURNALISTE **4.500 m**
(Steeple-Chase)
(L.)
95 000
(45 600, 22 800, 13 300, 9 025, 4 275)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées et limitées à 6 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 26.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 53.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.
PARC. No 10 . Haie - Talus breton - Rivière - Double barre - Brook - Mur en pierres - Open Ditch - Double haie - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Haie - Haie. 20 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 7 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 8 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 8 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 9 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 9 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

NANTES

(Pôle Régional)

0137 103

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

3349 PRIX SARAH GOSSE **3.100 m**
(Haies)
22 000
(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas couru. **Poids : 67 k.** les poulains et les pouliches n'ayant pas couru cinq fois, en courses au galop recevront 2 k.
15 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 94 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 04

3350 PRIX LAUNAY-VIOLETTE **4.300 m** **Lundi 4 avril 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant, en steeple-chases, ni reçu, cette année, une allocation de 10.000, ni reçu, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, 30.000 (victoires et places) **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.
15 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 7 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 8 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 8 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 9 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 9 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 95 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 04

Mercredi 13 avril 2016

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Mardi 5 avril 2016 à 10 h 30

102 PRIX GEOGRAPHIE **3.000 m**
(Haies - Femelles)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant pas couru. **Poids : 68 k.** Les pouliches n'ayant pas couru, cinq fois en courses au galop, recevront 2 k.

PARC. No2. Départ au tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes 18 partants maximum

103 PRIX CLAUDE COHEN **3.600 m**
(Haies)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum

104 PRIX LE HON **3.900 m**
(Haies - A réclamer)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 5 ans, 67 k.; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 en courses de haies portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No6. Départ devant la rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 96 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 05

105 PRIX THE COYOTE **3.700 m** **Mardi 5 avril 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - A réclamer)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant reçu, cette année, une allocation de 10.000 en steeple-chase portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No34. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Butte en terre - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

106 PRIX ANDRE BOINGNERES **4.400 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans,** n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 17.000 en steeple-chase. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000 cette année et par 13.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No45 BIS. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Butte en terre - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

107 PRIX DE SAUMUR **4.400 m**
(Steeple-Chase)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, à Auteuil, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 5 ans, 66 k. 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No45 BIS. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Butte en terre - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 97 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 05

Mardi 5 avril 2016 à 10 h 30

Mercredi 13 avril 2016 *(suite)*

108 PRIX DU BARRY **3.800 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 5 ans, 67 k.; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, les chevaux ayant, cette année,reçu en steeple-chase une allocation de 10.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No34 BIS. Départ adossé à la haie du Pavillon - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Piste extérieure des steeple-chases.
18 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 8 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 9 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 9 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 11 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 11 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 98 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 06

MARSEILLE BORELY

(1re catégorie)

semi-nocturne

0610 105

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

3352 PRIX DE SAINTE TULLE **3.500 m** **Mercredi 6 avril 2016** à 10 h 30
(Haies - Femelles)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour pouliches et juments **4 et 5 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids : 4 ans, 65 k. ; 5 ans, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

14 partants maximum

3351 PRIX PAUL SAUVAT **3.800 m**
(Haies)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, en course de haies, reçu 12.000 (victoires et places)**. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

14 partants maximum

Forfaits :	Samedi 9 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 11 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 11 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 12 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 12 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 99 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 07

Vendredi 15 avril 2016

ENGHIEN-SOISY

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 20

Jeudi 7 avril 2016 à 10 h 30

109 PRIX LA BATE **3.300 m**
(Haies - A réclamer - Femelles)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour pouliches de **3 ans,** mises à réclamer au minimum pour 12.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 12.000. En outre, toute pouliche ayant reçu une allocation de 10.000, en courses de haies, portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No 17 18 partants maximum

110 PRIX MEHARISTE **3.600 m**
(Haies - A réclamer - Mâles et Hongres)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000.**Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ayant reçu, cette année, une allocation de 10.000 en courses de haies portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No 20 18 partants maximum

111 PRIX AUBEPINE **3.600 m**
(Haies - Femelles)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant en courses de haies, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 5.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 20 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 100 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 07

112 PRIX TREMBLEUR **3.500 m** **Jeudi 7 avril 2016** à 10 h 30
(Haies)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, en course de haies, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 40.000. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en course de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 9.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 19 18 partants maximum

113 PRIX STYRAX **3.400 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** mis à réclamer au minimum pour 10.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 10.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant,cette année, reçu une allocation de 10.000 en steeple-chase portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No 3. Haie - Mur en terre - Oxer - Bullfinch - Talus.breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Bullfinch - Haie. 18 partants maximum

114 PRIX COLLINS **3.500 m**
(Steeple-Chase)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas reçu une allocation de 12.000 en steeple-chase. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 22 BIS. Haie - Mur en terre - Oxer - Bullfinch - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre -Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 101 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 08

Jeudi 7 avril 2016 à 10 h 30

Vendredi 15 avril 2016 *(suite)*

115 PRIX LARGO **3.700 m**
(Steeple-Chase - Femelles)
53 000
(25 440, 12 720, 7 420, 5 035, 2 385)
Pour juments de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, en steeple-chases depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 12.000**. Poids : 5 ans, 65 k.; 6 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
PARC. No 6 bis. Haie - Mur en terre - Oxer - Banquette - Open Ditch - Double haie - Tablus breton - Rivière - Double barre - Brook - Mur en pierres - Open ditch - Haie - Haie.
18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 11 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 12 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 12 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 13 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 13 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(1re catégorie)
0550 106
Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

3353 PRIX GASTON BRANERE **3.400 m**
(Haies - Femelles)
21 000
(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 102 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 09

3354 PRIX DU BOIS DE LA REINE MARGOT **3.900 m Jeudi 7 avril 2016** à 10 h 30
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 11 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 12 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 12 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 13 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 13 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

LYON PARILLY

(Pôle Régional)

0712 106

Début des opérations prévisionnel : 15 h 40

3355 PRIX DU MONT PILAT **3.800 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas reçu 24.000 en courses de haies (victoires et places), depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 5 ans, 66 k., 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.500 cette année et par 7.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k..
16 partants maximum

3356 PRIX VERDI **4.500 m**
(Cross-Country)

20 000

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, reçu 15.000 en steeple-chases (victoires et places) depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.
16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 11 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 12 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 12 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 13 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 13 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 103 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 09

Samedi 16 avril 2016

BORDEAUX LE BOUSCAT

(Pôle Régional)

0581 107

Début des opérations prévisionnel : 12 h 30

Vendredi 8 avril 2016 à 10 h 30

3359 PRIX DE VIRELADE — **3.700 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas reçu 5.000 en courses à obstacles (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3360 PRIX MONT ROMAIN — **3.900 m**
(Haies - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux, ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000, porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

3361 PRIX HENRI NIVIERE — **3.800 m**
(Steeple-Chase - Femelles)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans,** les 4 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000, les 5 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids : 4 ans, 65 k. ; 5 ans, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 2 16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 12 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 13 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 13 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 14 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 14 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 104 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 10

MOULINS

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0716 107

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

3362 PRIX RIVOLI **3.600 m** **Vendredi 8 avril 2016** à 10 h 30
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 12 15 partants maximum

3363 PRIX NUPSALA **4.000 m**
(Haies - Femelles)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en courses à obstacles, ni reçu une allocation de 8.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 21.000**. Poids : 5 ans, 65 k. ; 6 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 16 15 partants maximum

3365 PRIX DE FONTAINEBLEAU **4.400 m**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

PARC. No 23 15 partants maximum
Publication des poids, le lundi 11 avril 10 h.

Forfaits :	Mardi 12 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 13 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 13 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 14 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 14 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 105 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 11

Dimanche 17 avril 2016

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

Vendredi 8 avril 2016 à 10 h 30

116 PRIX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE (GROUPE III) — **4.700 m**
(Steeple-Chase - Handicap)

Support d'événement

225 000

(101 250, 49 500, 29 250, 20 250, 11 250, 7 875, 5 625)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant reçu une allocation en steeple-chase depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Un trophée sera remis au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No50. Départ au carrefour de la source, vers le tournant d'Auteuil - Brook - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste extérieure des steeple-chases. 20 partants maximum
Publication des poids, le mardi 12 avril 10 h.

117 PRIX CHAMPOREAU — **3.000 m**
(Haies - Femelles)

56 000

(26 880, 13 440, 7 840, 5 320, 2 520)

Pour pouliches de **3 ans. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 6.000.

PARC. No2. Départ au tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes 18 partants maximum

118 PRIX DE MARSAN — **3.600 m**
(Haies)
(L.)

85 000

(40 800, 20 400, 11 900, 8 075, 3 825)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 60.000. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 10.000 cette année et par 20.000 l'année dernière.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 106 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 11

119 PRIX OTEUIL SF **3.500 m** **Vendredi 8 avril 2016** à 10 h 30
(Haies - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, ni reçu en courses de haies, une allocation de 12.000, ni reçu d'allocation en steeple-chase. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) :1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

120 PRIX ROGER DUCHENE (GRAND PRIX DES JEUNES JOCKEYS) **3.600 m**
(Haies - Handicap de catégorie -
APP. – J. JOCK.- JOCKEYS < 40 victoires)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus.**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 60 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Pour Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys nés à partir du 1er janvier 1991 n'ayant, ni gagné quarante courses, ni gagné le Prix Roger Duchêne à Auteuil.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jeune jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 12 avril 10 h.

121 PRIX JEAN GRANEL **3.900 m**
(Haies)
(L.)

85 000

(40 800, 20 400, 11 900, 8 075, 3 825)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 13.000 cette année et par 32.000 l'année dernière.

PARC. No6. Départ devant la rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 107 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 12

Vendredi 8 avril 2016 à 10 h 30

Dimanche 17 avril 2016 *(suite)*

122 PRIX PHILIPPE MENAGER — **4.400 m**
(Steeple-Chase)
(L.)

90 000
(43 200, 21 600, 12 600, 8 550, 4 050)
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu 65.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 10.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.

PARC. No45 BIS. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Butte en terre - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 20 partants maximum

123 PRIX QUO VADIS — **3.700 m**
(Steeple-Chase)

55 000
(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas gagné un steeple-chase à Auteuil, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 8.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
PARC. No34. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Butte en terre - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 13 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 14 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 14 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 15 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 15 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 108 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 13

STRASBOURG

(Pôle Régional)

0907 108

Début des opérations prévisionnel : 11 h 15

3385 PRIX D'ENGHIEN **3.500 m** **Vendredi 8 avril 2016** à 10 h 30
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **4 et 5 ans,** n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, en course à obstacles, reçu une allocation de 9.000**. Poids : 4 ans, 66 k. ; 5 ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3386 PRIX DE BRUMATH **3.800 m**
(Haies - Handicap de catégorie)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, en courses de haies depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 12 avril 10 h.

Forfaits :	Mercredi 13 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 14 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 14 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 15 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 15 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 109 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 13

Lundi 18 avril 2016

MESLAY-DU-MAINE

(Pôle Régional)

0226 109

Début des opérations prévisionnel : 16 h 10

Lundi 11 avril 2016 à 10 h 30

3387 PRIX DE LA TOUCHE **3.500 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chases, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k par 1.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3388 PRIX BOUGIE **4.200 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3389 PRIX PAPILLON - PRIX APGO REVERDY **4.200 m**
(Steeple-Chase)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans,** n'ayant pas, cette année, été classés 1er ou 2ème d'un steeple-chase d'une dotation totale de 20.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 110 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 14

3390 PRIX DU LOUVRE **4.200 m Lundi 11 avril 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.500 depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.
16 partants maximum
Publication des poids, le mardi 12 avril 10 h.

Forfaits :	Mercredi 13 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 14 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 14 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 15 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 15 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 111 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 15

Mardi 19 avril 2016

CHOLET

(1re catégorie)

semi-nocturne

0210 110

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

Lundi 11 avril 2016 à 10 h 30

3391 PRIX JUSSIEU SECOURS (PRIX DES CHENES) **3.400 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 11.000**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3392 PRIX DES CHARMES **3.700 m**
(Haies - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au dessus,** mis à réclamer au minimum pour 8.000, avec prix de réclamation supérieurs de 1.000 en 1.000. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 1.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 8.000. En outre, les chevaux, ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 14 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 15 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 15 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 16 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 16 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 112 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 15

ENGHIEN-SOISY

(Pôle National)

semi-nocturne

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

124 PRIX NIVOLET **3.600 m** **Mardi 12 avril 2016** à 10 h 30
(Haies - Femelles)

50 000

(24 000, 12 000, 7 000, 4 750, 2 250)

Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant pas reçu en courses de haies une allocation de 25.000. **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 5.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 20 18 partants maximum

125 PRIX DE SOSPEL **3.300 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

50 000

(24 000, 12 000, 7 000, 4 750, 2 250)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas reçu en courses de haies une allocation de 25.000. **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 5.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 17 18 partants maximum

126 PRIX ALCIDE **3.500 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 66 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 6.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 19 18 partants maximum

127 PRIX LA BELLE FERRONNIERE **3.600 m**
(Haies - A réclamer - Femelles)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour pouliches de **4 ans,** mises à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, toute pouliche ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 en courses de haies portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No 20 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 113 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 16

Mardi 12 avril 2016 à 10 h 30

Mercredi 20 avril 2016 *(suite)*

128 PRIX DU CHER — **3.800 m**
(Haies)
(L.)

85 000

(40 800, 20 400, 11 900, 8 075, 3 825)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées et limitées à 6 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 21.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et par 44.000 du 1er juillet 2014 inclus au 31 décembre 2014 inclus.

PARC. No 21 20 partants maximum

129 PRIX HOPPER — **3.800 m**
(Steeple-Chase - Groupe III)

140 000

(63 000, 30 800, 18 200, 12 600, 7 000, 4 900, 3 500)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées et limitées à 5 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 12.000 cette année et par 25.000 l'année dernière.

Un souvenir sera offert au Propriétaire du cheval gagnant par France Galop.

PARC. No 7. Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Double haie - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Haie - Haie. 20 partants maximum

130 PRIX RADIO PARIS — **3.800 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang - Femelles)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas en steeple-chase, les 4 ans reçu une allocation de 26.000, les 5 ans reçu 16.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 4 ans, 64 k.; 5 ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 7. Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Double haie - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 114 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 16

131 PRIX FILS DE REINE **3.800 m** **Mardi 12 avril 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 20.000.

Seront qualifiés dans ce handicap, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 60 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

PARC. No 7. Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Double haie - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Haie - Haie.

18 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 14 avril 10 h.

Forfaits :	Vendredi 15 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 16 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 16 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 18 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 18 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 115 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 17

Jeudi 21 avril 2016

NANTES

(Pôle Régional)

0137 112

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Mercredi 13 avril 2016 à 10 h 30

3393 PRIX DE COUFFE **3.800 m**
(Steeple-Chase - Femelles)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 4 ans, 65 k ; 5 ans, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus .

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

15 partants maximum

3394 PRIX DE LA MORHONNIERE **4.300 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** mis à réclamer au minimum pour 11.000 au maximum 15.000, avec prix de réclamation intermédiaires de 1.000 en 1.000. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 1.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 11.000. En outre, les chevaux, ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

15 partants maximum

Forfaits :	Samedi 16 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 18 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 18 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 19 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 19 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 116 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 18

CHATEAUBRIANT

(1re catégorie)

0107 114

Début des opérations prévisionnel : 11 h 45

3397 PRIX ALAIN DU BREIL **3.400 m Vendredi 15 avril 2016** à 10 h 30
(Haies - Femelles)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus reçu, en courses à obstacles, une allocation de 10.000**. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

15 partants maximum

3398 PRIX DE LA BUTTE MORTEMART **4.100 m**
(Haies - Handicap de catégorie)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 57 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

15 partants maximum

Publication des poids, le lundi 18 avril 10 h.

Forfaits :	Mardi 19 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 20 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 20 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 21 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 21 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 117 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 18

COMPIEGNE

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0880 114

Début des opérations prévisionnel : 16 h 40

Vendredi 15 avril 2016 à 10 h 30

3833 PRIX DU CARNOIS — **3.400 m**
(Haies)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en course de haies, reçu 5.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3834 PRIX KAP DREAM — **3.400 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de **4 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, reçu 6.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3835 PRIX DU SAUT DU CERF — **3.400 m**
(Haies - Femelles)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, reçu 6.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3836 PRIX DU ROND ROYAL — **3.600 m**
(Haies)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans,** n'ayant, cette année, en courses de haies, ni gagné, ni reçu 10.000 (places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 118 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 19

3837 PRIX D'AUMALE **3.500 m** **Vendredi 15 avril 2016** à 10 h 30
(Haies - Femelles)
22 000
(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour juments de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) :1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

3838 PRIX DU COMMANDANT BOSSUT **3.500 m**
(Steeple-Chase)
24 000
(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant jamais, gagné en steeple-chase. **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour le sommes reçues en steeple-chase (places) : 1 k. par 2.000. **Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.**
16 partants maximum

3839 PRIX GASTON DE LA MOTTE **4.200 m**
(Steeple-Chase - A réclamer -
APP. – J. JOCK.- JOCKEYS < 40 victoires)
18 000
(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 9.000, 10.000 ou 11.000. **Poids : 5 ans, 65 k.; 6 ans et au-dessus, 67 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. ; pour 11.000, 4 k. En outre, les chevaux, ayant, cette année en steeple-chase, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.
Pour Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses.
16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 119 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 20

Vendredi 15 avril 2016 à 10 h 30

3840 PRIX XAVIER DE CHEVIGNY **4.700 m**
(Cross-Country - Cavalières et Gentlemen-riders)

Challenge de l'Obstacle GRAS SAVOYE - HIPCOVER

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.
Pour Gentlemen-Riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.
16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 19 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 20 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 20 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 21 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 21 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 120 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 20

LE LION-D'ANGERS

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0218 116

Début des opérations prévisionnel : 16 h 10

3424 PRIX JEAN DE LA SAYETTE **4.000 m** **Lundi 18 avril 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments, n'étant pas de race Pur Sang, de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3425 PRIX MAURICE FOUCHER **4.400 m**
(Cross-Country)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **6 ans et au-dessus,** n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 9.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 20 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 21 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 21 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 22 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 22 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 121 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 21

Mardi 26 avril 2016

NANCY

(Pôle Régional)

0903 117

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Lundi 18 avril 2016 à 10 h 30

3426 PRIX HENRI RITTER **3.400 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 4.000 (victoires et places)**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.000. Les poulains et pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

3427 PRIX DES BOUTONS D'OR **4.200 m**
(Steeple-Chase)

34 000

(16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas , cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 12.000**. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 4.000 cette année et par 9.000 l'année dernière.

16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 21 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 22 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 22 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 23 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 23 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 122 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 22

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

132 PRIX GO AHEAD **3.000 m** **Mardi 19 avril 2016** à 10 h 30
(Haies - Mâles et Hongres)

60 000

(28 800, 14 400, 8 400, 5 700, 2 700)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 13.000.

PARC. No2. Départ au tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes 18 partants maximum

133 PRIX SICIE **3.000 m**
(Haies - A réclamer - Mâles et Hongres)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ayant reçu une allocation de 10.000 en courses de haies portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No2. Départ au tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes 18 partants maximum

134 PRIX DES CHARENTES **3.600 m**
(Haies - Femelles)

60 000

(28 800, 14 400, 8 400, 5 700, 2 700)

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**. **Poids : 4 ans, 65 k. ; 5 ans, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 6.000 cette année et 14.000 l'année dernière.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum

135 PRIX DU VIVARAIS **3.600 m**
(Haies)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en courses de haies, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 5.000 depuis le 1er janvier l'année dernière inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 123 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 22

Mardi 19 avril 2016 à 10 h 30

136 PRIX MAGUELONNE **3.500 m**
(Steeple-Chase)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 16.000 (victoires et places)**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No24. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On ne saute pas la rivière des Tribunes - Brook - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

137 PRIX RENE COUETIL **3.600 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans,** n'étant pas de race Pur Sang. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No30. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Brook - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

138 PRIX DE PENTHIEVRE **3.500 m**
(Steeple-Chase)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous chevaux de **5 ans,** n'ayant pas reçu en steeple-chases 30.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000 cette année et apr 10.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No27. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 124 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 23

139 PRIX WILLIAM HEAD **4.700 m** **Mardi 19 avril 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase)
(L.)

100 000

(48 000, 24 000, 14 000, 9 500, 4 500)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 65 k.; 6 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en steeple-chases : 1 k. par 18.000 cette année et par 40.000 l'année dernière.

PARC. No50. Départ au carrefour de la source, vers le tournant d'Auteuil - Brook - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste extérieure des steeple-chases. 20 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 22 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 23 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 23 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 25 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 25 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 125 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 24

Jeudi 28 avril 2016

ANGERS

(Pôle Régional)

0201 119

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

Mercredi 20 avril 2016 à 10 h 30

3430 PRIX BOIS DES ROSES — **3.150 m**
(Haies)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, reçu 11.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3431 PRIX PARC SAINT NICOLAS — **3.800 m**
(Haies - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 9.000 (victoires et places). **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

16 partants maximum

3432 PRIX DU LOGIS BARRAULT — **3.800 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans,** n'ayant pas, cette année, en courses de haies reçu une allocation de 9.000 (à réclamer excepté)**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3433 PRIX RENE DE CHAMPREL — **4.100 m**
(Haies)

28 000

(13 440, 6 720, 3 920, 2 660, 1 260) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 16.000. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 126 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 24

3434 PRIX GEORGES DU BREIL **3.700 m** **Mercredi 20 avril 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

parcours intérieur 16 partants maximum

3435 PRIX DE MAUREPART **3.800 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 et 6 ans,** n'étant pas de race Pur Sang, les 6 ans n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu 8.000 en steeple-chase (victoires et places). **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

parcours intérieur extérieur 16 partants maximum

3436 PRIX DE LA FORET DE CHANDELAIS **3.800 m**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

30 000

(14 400, 7 200, 4 200, 2 850, 1 350) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus.**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 60 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 22 avril 10 h.

Forfaits :	Samedi 23 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 25 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 25 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 26 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 26 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 127 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 25

Vendredi 29 avril 2016

COMPIEGNE

(Pôle Régional)

0880 120

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Jeudi 21 avril 2016 à 10 h 30

3841 PRIX DE CHAMPLIEU **3.400 m**
(Haies - A réclamer - Femelles)
18 000
(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour pouliches de **3 ans,** mises à réclamer pour 11.000, 13.000 ou 15.000. **Poids : 67 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 13.000 porteront 2 k. ; 15.000, 4 k. En outre, les pouliches, ayant, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.
16 partants maximum

3842 PRIX DU MONT SAINT-PIERRE **3.400 m**
(Haies - Mâles et Hongres)
22 000
(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 6.000. **Poids : 66 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

3843 PRIX DU MONT SAINT MARC **3.400 m**
(Haies - Femelles)
22 000
(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 6.000. **Poids : 66 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

3844 PRIX SACCAGEUR **3.400 m**
(Haies - Mâles et Hongres)
22 000
(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de **4 ans,** n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 6.000. **Poids : 66 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 128 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 25

3845 PRIX DE VIEUX MOULIN **4.200 m** **Jeudi 21 avril 2016** à 10 h 30
(Haies)
22 000
(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en courses de haies, reçu 15.000 (victoires et places)**. Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

3846 PRIX DES ANDELYS **3.500 m**
(Steeple-Chase)
23 000
(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 6.000. **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

3847 PRIX DU GRAND MARECHAL **4.200 m**
(Steeple-Chase)
24 000
(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, été classé 1er ou 2ème d'une course de dotation totale de 21.000. **Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) 1 k. par 2.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 129 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 26

Jeudi 21 avril 2016 à 10 h 30

Vendredi 29 avril 2016 *(suite)*

3848 PRIX JACQUES DE VIENNE **4.700 m**
(Cross-Country)

Challenge de l'Obstacle GRAS SAVOYE - HIPCOVER

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières, ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 25 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 26 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 26 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 27 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 27 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(1re catégorie)

0550 120

Début des opérations prévisionnel : 15 h 40

3437 PRIX ART DE LA TABLE **3.400 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas reçu une allocation de 9.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3438 PRIX DAGUZAN GARROS **3.600 m**
(Haies - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000**. Poids : 68 k.** Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k., pour 12.000, 4 k. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 25 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 26 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 26 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 27 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 27 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 130 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 27

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

140 PRIX GASTON BRANERE **3.600 m** **Vendredi 22 avril 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap divisé)
(L.)
Première épreuve

Support d'événement

105 000

(47 250, 23 100, 13 650, 9 450, 5 250, 3 675, 2 625)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche.
Publication des poids, le lundi 25 avril 10 h.

141 PRIX WILD MONARCH (POULAINS) **3.000 m**
(Haies - Mâles et Hongres)
(L.)

65 000

(31 200, 15 600, 9 100, 6 175, 2 925)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** n'ayant pas couru. **Poids : 68 k.** Les poulains n'ayant pas couru cinq fois, en courses au Galop, recevront 2 k.

PARC. No2. Départ au tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes 20 partants maximum

142 PRIX AMADOU **3.900 m**
(Haies - Groupe II)

175 000

(78 750, 38 500, 22 750, 15 750, 8 750, 6 125, 4 375)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 28.000 cette année et par 56.000 l'année dernière.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No6. Départ devant la rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 131 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 28

Vendredi 22 avril 2016 à 10 h 30

143 PRIX DE CASTETS **3.600 m**
(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Cette épreuve ne sera courue que si huit chevaux au moins ont été retenus partants après division.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum
Engagements dans la course n°140

144 PRIX DE PAU **3.900 m**
(Haies - Handicap de catégorie)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous chevaux de **5 ans,** n'ayant pas, en course de haies, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 15.000**.**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

PARC. No6. Départ devant la rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 25 avril 10 h.

145 PRIX LEON RAMBAUD **3.900 m**
(Haies - Groupe II)

175 000

(78 750, 38 500, 22 750, 15 750, 8 750, 6 125, 4 375)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 64 k. ; 6 ans et au-dessus, 66 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 3 k. pour les 5 ans et de 5 k. pour les 6 ans et au-dessus, pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 40.000 cette année et par 86.000 l'année dernière.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No6. Départ devant la rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 132 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 28

146 PRIX JEAN STERN **4.300 m** **Vendredi 22 avril 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - Groupe II)
220 000
(99 000, 48 400, 28 600, 19 800, 11 000, 7 700, 5 500)
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 24.000 cette année et par 50.000 l'année dernière.
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
PARC. No42. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Brook - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 20 partants maximum

147 PRIX INGRE **4.400 m**
(Steeple-Chase - Groupe III)
160 000
(72 000, 35 200, 20 800, 14 400, 8 000, 5 600, 4 000)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 64 k.; 6 ans et au-dessus, 66 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les 5 ans et de 6 k. pour les 6 ans et au-dessus pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 46.000 cette année et par 105.000 l'année dernière.
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
PARC. No46. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - piste intérieure des steeple-chases - On saute la rivière des Tribunes - Piste extérieure des steeple-chases. 20 partants maximum

Forfaits :	Mardi 26 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 27 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 27 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 28 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 28 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

LYON PARILLY

(Pôle Régional)
0712 121
Début des opérations prévisionnel : 12 h 15

3446 PRIX DE LA PART DIEU **3.800 m**
(Haies)
21 000
(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu 15.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 133 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 29

Vendredi 22 avril 2016 à 10 h 30

Samedi 30 avril 2016 *(suite)*

3447 PRIX DU COL DE PORTE **4.100 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000 (à réclamer excepté)**. Poids :5 ans, 66 k. ;6ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 2.500 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k..

16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 26 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 27 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 27 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 28 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 28 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

TOULOUSE

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0545 121

Début des opérations prévisionnel : 17 h 30

3444 PRIX BAR PMU LE TOLOSATE-TOULOUSE (PRIX DU PONT-LONG) **3.500 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu une allocation de 10.000**. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 5.000 l'année dernière**.**

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 134 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 30

3445 PRIX DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU SUD-OUEST
(Steeple-Chase)

4.200 m **Vendredi 22 avril 2016** à 10 h 30

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 56 k. et n'ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, ni reçu une allocation de 9.000 ni reçu 18.000 (victoires et places)**. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 26 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 27 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 27 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 28 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 28 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 135 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 30

Dimanche 1er mai 2016

LE LION-D'ANGERS

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0218 122

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

Vendredi 22 avril 2016 à 10 h 30

3455 PRIX DE LA CONFRERIE DES MILLAUDS D'ANJOU ET DES VINS DE BRISSAC — **4.000 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3456 PRIX DE CHENILLE-CHANGE — **4.000 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, ni couru quatre fois ni reçu 8.000 (victoires et places). **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3457 PRIX DU HARAS DU LION (PX. HENRI DE CHOLET) — **4.300 m**
(Cross-Country)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 et 6 ans,** les 6 ans n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000 cette année. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 136 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 31

3458 PRIX PAUL COCHARD **4.500 m Vendredi 22 avril 2016** à 10 h 30
(Cross-Country)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **6 ans et au-dessus,** n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 27 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 28 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 28 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 29 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 29 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 137 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 32

Mardi 3 mai 2016

ENGHIEN-SOISY

(Pôle National)

semi-nocturne

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Lundi 25 avril 2016 à 10 h 30

148 PRIX DE MENTON **3.300 m**
(Haies - Femelles)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant, en courses de haies, ni reçu une allocation de 10.000, ni reçu 15.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 17 18 partants maximum

149 PRIX DES CEVENNES **3.300 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant, en courses de haies, ni reçu une allocation de 10.000, ni reçu 15.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 17 18 partants maximum

150 PRIX DURTAIN **3.600 m**
(Haies)
(L.)

85 000

(40 800, 20 400, 11 900, 8 075, 3 825)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées et limitées à 6 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 10.000.

PARC. No 20 20 partants maximum

151 PRIX DU JURANCON **3.500 m**
(Haies)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu 8.000 en courses à obstacles (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 19 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 138 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 32

152 PRIX D'AVIGNON **3.800 m** **Lundi 25 avril 2016** à 10 h 30
(Haies)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 10.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 7.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 21 18 partants maximum

153 PRIX DU ROUERGUE **3.500 m**
(Steeple-Chase - Handicap)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en steple-chase, reçu une allocation de 15.000.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

PARC. No 22 BIS. Haie - Mur en terre - Oxer - Bullfinch - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre -Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 27 avril 10 h.

154 PRIX ROMATI **4.500 m**
(Steeple-Chase - Groupe III)

140 000

(63 000, 30 800, 18 200, 12 600, 7 000, 4 900, 3 500)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 65 k.; 6 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées et limitées à 6 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 26.000 cette année et par 52.000 l'année dernière.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par France Galop

PARC. No 10 . Haie - Talus breton - Rivière - Double barre - Brook - Mur en pierres - Open Ditch - Double haie - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre - Open Ditch - Haie - Haie. 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 139 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 33

Lundi 25 avril 2016 à 10 h 30

155 PRIX COLONEL BERNARD MARLIN **3.500 m**
(Steeple-Chase - A réclamer - Cavalières et Gentlemen-riders)

Challenge de l'Obstacle GRAS SAVOYE - HIPCOVER
Trophée "L'AFFICHE" Restauration

23 000
(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 5 ans, 65 k.; 6 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 en steeple-chase portera 2 k.
Pour Gentlemen-riders et Cavalières, ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 4 k.
PARC. No 22 BIS. Haie - Mur en terre - Oxer - Bullfinch - Talus breton - Rivière - Haie - Mur en terre - Oxer - Butte en terre -Open Ditch - Haie - Haie. 18 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 28 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 29 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 29 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 30 Avril 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 30 Avril 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 140 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 34

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 20

156 GRANDE COURSE DE HAIES DE PRINTEMPS (HANDICAP) **4.300 m** **Mardi 26 avril 2016** à 10 h 30
(Haies - Groupe III)

Support d'événement

155 000

(69 750, 34 100, 20 150, 13 950, 7 750, 5 425, 3 875)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant reçu une allocation en courses de haies depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No9. Départ au tournant d'Auteuil - Corde à gauche.
20 partants maximum

157 PRIX WILD MONARCH (POULICHES) **3.000 m**
(Haies - Femelles)
(L.)

65 000

(31 200, 15 600, 9 100, 6 175, 2 925)

Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant pas couru. **Poids : 68 k.** Les pouliches n'ayant pas couru cinq fois, en courses au Galop, recevront 2 k.

PARC. No2. Départ au tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes 20 partants maximum

158 PRIX GIROFLA **3.000 m**
(Haies - Femelles)

60 000

(28 800, 14 400, 8 400, 5 700, 2 700)

Pour pouliches de **3 ans. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 13.000.

PARC. No2. Départ au tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 141 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 34

Mardi 26 avril 2016 à 10 h 30

159 PRIX VANILLE — **3.500 m**
(Haies - Femelles)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour pouliches de **4 ans,** n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 6.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

160 PRIX JEAN DE LA ROCHEFOUCAULD — **4.300 m**
(Steeple-Chase)

75 000

(36 000, 18 000, 10 500, 7 125, 3 375)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 40.000 (victoires et places)**. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 8.000 cette année et par 18.000 l'année dernière.

PARC. No42. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Brook - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

161 PRIX REGALIA — **3.500 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 12.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 12.000. En outre, tout cheval ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 en steeple-chases portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No27. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 142 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 35

162 PRIX MAUBOURGUET **3.500 m** **Mardi 26 avril 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - A réclamer)
23 000
(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 5 ans, 67 k.; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant reçu, cette année, une allocation de 10.000 en steeple-chase portera 2 k.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.
PARC. No27. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

163 PRIX ANDREA **4.400 m**
(Steeple-Chase)
65 000
(31 200, 15 600, 9 100, 6 175, 2 925)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 9.000 cette année et par 20.000 l'année dernière.
PARC. No45 BIS. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Butte en terre - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 29 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 30 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 30 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 2 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 2 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 143 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 35

Jeudi 5 mai 2016

LE LION-D'ANGERS

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0218 126

Début des opérations prévisionnel : 16 h 10

Mercredi 27 avril 2016 à 10 h 30

3480 PRIX CHATEAU PIEGUE (PX. ETIENNE FOUCHER) **3.700 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en course à obstacles, reçu une allocation de 10.500. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3481 PRIX DOMAINE DITTIERE (PX. MON MOME) **3.400 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans,** n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.500. **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3482 PRIX CREDIT AGRICOLE DU LION D'ANGERS (PX. DE GENE) **4.400 m**
(Cross-Country - Cavalières et Gentlemen-riders)

Challenge de l'Obstacle GRAS SAVOYE - HIPCOVER

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **6 ans et au-dessus,** n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu 16.000 en steeple-chase (victoires et places)**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières, ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 144 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 36

3483 PRIX ANJOU-LOIRE CHALLENGE **7.300 m** **Mercredi 27 avril 2016** à 10 h 30
(Cross-Country)
(L.)

Championnat de France de Cross-Country
Challenge Crystal Cup

112 000
(50 400, 24 640, 14 560, 10 080, 5 600, 3 920, 2 800) - dont France Galop : 65 000
Pour tous chevaux de **6 ans et au-dessus,** ayant été classés dans les trois premiers d'un steeple-chase d'une dotation totale de 20.000 depuis le 1er septembre 2014 inclus. **Poids : 68 k.**
La course sera précédée d'un défilé.
Un souvenir sera offert au Propriétaire, à l'Eleveur, à l'Entraîneur, au Jockey et au Cavalier d'entraînement du cheval gagnant.
Un souvenir sera offert aux Propriétaires des chevaux participant à l'épreuve.
20 partants maximum

Forfaits :	Samedi 30 Avril 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 2 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 2 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 3 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 3 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 145 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 37

Vendredi 6 mai 2016

LYON PARILLY

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0712 127

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

Jeudi 28 avril 2016 à 10 h 30

3487 PRIX DU POLO — **3.400 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 10.000**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3488 PRIX DES MONTS DU LYONNAIS — **3.800 m**
(Haies - Handicap de catégorie)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus.**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 57 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le samedi 30 avril 10 h.

3489 PRIX DES MONTS D'OR — **3.400 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 et 5 ans,** les 4 ans n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.500, les 5 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 8.000. **Poids : 4 ans, 66 k. ; 5 ans, 70 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 146 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 43

3490 PRIX GEORGES COURTOIS **4.100 m Jeudi 28 avril 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase)

28 000

(13 440, 6 720, 3 920, 2 660, 1 260) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant , cette année, en steeple-chases, ni reçu une allocation de 12.000 ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 35.000**. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.

16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 2 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 3 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 3 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 4 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 4 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 147 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 43

Samedi 7 mai 2016

BORDEAUX LE BOUSCAT

(Pôle Régional)

0581 128

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

Vendredi 29 avril 2016 à 10 h 30

3491 PRIX CYRLIGHT **3.900 m**
(Haies)

28 000

(13 440, 6 720, 3 920, 2 660, 1 260) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 12.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

16 partants maximum

3492 PRIX DE PAU **3.900 m**
(Haies - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

3493 PRIX GEMIX **4.200 m**
(Steeple-Chase)

24 000

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chases reçu une allocation de 12.000. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 3 16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 3 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 4 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 4 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 5 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 5 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 148 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 44

STRASBOURG

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0907 131

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

3525 PRIX DE LA FEDERATION DE L 'EST **3.800 m** **Lundi 2 mai 2016** à 10 h 30
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans,** ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 56 k. et n'ayant pas, cette année, gagné une course de haies. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3526 PRIX ALEXANDRE LE GRAND **4.200 m**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.500.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 4 mai 10 h.

Forfaits :	Jeudi 5 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 6 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 6 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 7 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 7 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 149 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 45

Mercredi 11 mai 2016

SAINT-MALO

(1re catégorie)

semi-nocturne

0154 132

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Mardi 3 mai 2016 à 10 h 30

3527 PRIX GENERAL MACON DE LA GICLAIS — **3.900 m**

(Haies - Mâles et Hongres)

Challenge Jockeys d'Obstacle

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, n'ayant, en course à obstacles, ni couru trois fois ni reçu 2.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.000. **Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.**

15 partants maximum

3528 PRIX D'ENGHIEN — **3.900 m**

(Haies - Femelles)

Challenge Jockeys d'Obstacle

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour pouliches de **4 ans,** n'ayant, en course à obstacles, ni couru trois fois ni reçu 2.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.000. **Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.**

15 partants maximum

3529 PRIX OTEUIL SF — **3.900 m**

(Haies - Handicap de catégorie)

Challenge Jockeys d'Obstacle

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

15 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 5 mai 10 h.

Forfaits :	Vendredi 6 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 7 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 7 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 9 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 9 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 150 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 45

VICHY

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0720 134

Début des opérations prévisionnel : 15 h 40

3530 PRIX COLONEL BIDAULT **3.300 m** **Vendredi 6 mai 2016** à 10 h 30
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant, en courses de haies, ni couru trois fois ni reçu 3.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Les poulains et pouliches ayant, en courses de haies, reçu 1.000 (victoires et places) porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

11 Obstacles 16 partants maximum

3531 PRIX LUC CACQUEVEL **3.500 m**
(Haies - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang - Femelles)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu 10.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500. Les pouliches n'ayant pas couru recevront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

13 Obstacles 16 partants maximum

3532 PRIX GALOP ALLIER **3.700 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en course à obstacles, reçu une allocation de 9.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

14 Obstacles 16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 9 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 10 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 10 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 11 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 11 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 151 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 46

AUTEUIL

(Pôle National)

semi-nocturne

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

Vendredi 6 mai 2016 à 10 h 30

164 PRIX DE POUILLY **3.500 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 14.000. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en courses de haies : 1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

165 PRIX PRETENTAINE **3.000 m**
(Haies - A réclamer - Mâles et Hongres)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** mis à réclamer au minimum pour 9.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ayant reçu, cette année, en courses de haies, une allocation de 10.000 portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No2. Départ au tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes 18 partants maximum

166 PRIX FAUCHE LE PRE **3.500 m**
(Haies - A réclamer)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant,cette année, reçu une allocation de 10.000, en courses de haies, portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 152 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 47

167 PRIX VALMAJOUR **3.500 m** **Vendredi 6 mai 2016** à 10 h 30
(Haies - A réclamer)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 5 ans, 67 k.; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant reçu, cette année, une allocation de 10.000 en courses de haies portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

168 PRIX PANSA **3.500 m**
(Haies - Femelles)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu 22.000 en courses de haies (victoires et places) depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

169 PRIX LA VEINE **3.600 m**
(Steeple-Chase)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant, en steeple-chase, ni couru trois fois, ni reçu une allocation de 9.000**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No31. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On ne saute pas la rivière des Tribunes - Butte en terre - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 153 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 47

Vendredi 6 mai 2016 à 10 h 30

170 PRIX SAINT SAUVEUR **4.400 m**
(Steeple-Chase - Handicap)
(L.)

95 000

(45 600, 22 800, 13 300, 9 025, 4 275)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant reçu une allocation en steeple-chase depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, mais n'ayant pas reçu, en steeple-chase, une allocation de 56.000 cette année et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

PARC. No45 BIS. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Butte en terre - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 9 mai 10 h.

171 PRIX GUILLAUME JAVOY **3.700 m**
(Steeple-Chase)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant, cette année, en steeple-chases à Auteuil, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No34. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Butte en terre - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

Forfaits :	Mardi 10 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 11 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 11 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 12 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 12 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 154 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 48

STRASBOURG

(Pôle Régional)

0907 135

Début des opérations prévisionnel : 12 h 15

3533 PRIX DES ASPERGES **3.800 m** **Vendredi 6 mai 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap de catégorie)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 9 mai 10 h.

3534 PRIX DU HAUT KOENIGSBOURG **4.200 m**
(Steeple-Chase)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 et 6 ans,** les 5 ans, n'ayant pas en steeple-chases, reçu une allocation de 9.000, les 6 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 6.000**. Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3535 PRIX MARTINE ET MICHEL LUTZ **5.200 m**
(Cross-Country)

Epreuve comptant pour le Championnat de France de Cross-Country

30 000

(14 400, 7 200, 4 200, 2 850, 1 350) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. **Poids : 5 ans, 65 k. ; 6 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 6.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.

16 partants maximum

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY

Forfaits :	Mardi 10 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 11 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 11 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 12 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 12 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 155 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 49

Dimanche 15 mai 2016

ANGERS

(Pôle Régional)

0201 136

Début des opérations prévisionnel : 11 h 15

Vendredi 6 mai 2016 à 10 h 30

3540 PRIX TERRA BOTANICA **3.400 m**

(Haies - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu 9.000 (victoires et places). **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3541 PRIX PARIS POSITION **3.800 m**

(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 11 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 12 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 12 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 13 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 13 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 156 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 55

COMPIEGNE

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0880 138

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

3849 PRIX DU GRAND MAITRE **3.200 m** **Lundi 9 mai 2016** à 10 h 30
(Haies - Femelles)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant, pas couru. **Poids : 67 k.** Les pouliches n'ayant pas couru cinq fois au Galop recevront 2 k.

16 partants maximum

3850 PRIX DU BUISSONNET **3.200 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** n'ayant pas couru. **Poids : 67 k.** Les poulains n'ayant pas couru cinq fois en courses au galop recevront 2 k.

16 partants maximum

3851 PRIX DE LA FORTE HAIE **3.400 m**
(Haies - Femelles)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **4 ans,** n'ayant pas reçu 6.000 (victoires et places) en courses à obstacles. **Poids : 66 k.** Les pouliches ayant reçu 3.000 en courses de haies (victoires et places) porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3852 PRIX ETIENNE BALSAN **3.400 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans,** n'ayant pas reçu 6.000 (victoires et places) en courses à obstacles. **Poids : 66 k.** Les poulains ayant reçu 3.000 en courses de haies (victoires et places) porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 157 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 55

Lundi 9 mai 2016 à 10 h 30

Mardi 17 mai 2016 *(suite)*

3853 PRIX ROBERT FOURNIER SARLOVEZE — **4.200 m**
(Haies - Handicap de catégorie - APP. – J. JOCK.- JOCKEYS < 40 victoires)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, en courses de haies, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, ni reçu une allocation de 10.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course d'une dotation totale de 22.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Pour Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses.

16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 11 mai 10 h.

3854 PRIX DE LA FORET — **3.500 m**
(Steeple-Chase - Femelles)

24 000

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000. **Poids : 66 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3855 PRIX GENERAL DE SAINT-DIDIER — **4.200 m**
(Steeple-Chase - Cavalières et Gentlemen-riders)

Challenge de l'Obstacle GRAS SAVOYE - HIPCOVER

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant, cette année, en steeple-chase, ni reçu une allocation de 7.000, ni reçu 10.000 (victoires et places). **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières, ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 158 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 56

3856 PRIX BOUM **4.700 m** **Lundi 9 mai 2016** à 10 h 30
(Cross-Country)
24 000
(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu, cette année,en steeple-chases, une allocation de 11.000. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 12 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 13 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 13 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 14 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 14 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

MARSEILLE BORELY

(1re catégorie)
0610 138
Début des opérations prévisionnel : 15 h 40

3582 PRIX DE SAINT-GINIEZ **3.500 m**
(Haies)
21 000
(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000**. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
14 partants maximum

3583 PRIX D'AUBAGNE **3.800 m**
(Haies)
24 000
(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
14 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 12 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 13 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 13 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 14 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 14 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 159 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 57

Jeudi 19 mai 2016

LE LION-D'ANGERS

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0218 140

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

Mercredi 11 mai 2016 à 10 h 30

3584 PRIX TELAYOU — **3.400 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.
Des Primes de 2 880, 1 440, 840, 570, 270, seront offertes par le Fonds Européen de l'Elevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders'Cup et inscrits au F.E.E
Pour tous poulains et pouliches, de **4 ans,** n'ayant pas, en steeple-chases, reçu 18.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.500.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

3585 PRIX CHARLES DE NOBLET — **4.000 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans,** n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
Parcours intérieur 16 partants maximum

3586 GRAND STEEPLE ALAIN DU BREIL - PRIX KAUTO STAR — **4.600 m**
(Steeple-Chase - Handicap)
(L.)

46 000

(22 080, 11 040, 6 440, 4 370, 2 070) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus.**
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.
(Nouvelle ligne d'arrivée)
16 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 13 mai 10 h.

Forfaits :	Samedi 14 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 16 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 16 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 17 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 17 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 160 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 57

LYON PARILLY

(Pôle Régional)

0712 140

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3587 PRIX DE SALVERTE (Haies) **3.800 m** **Mercredi 11 mai 2016** à 10 h 30

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant, en courses de haies, ni reçu une allocation de 10.000, ni reçu 22.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

3588 PRIX CAMELIA XII (Cross-Country) **5.200 m**

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 4.000 cette année et 8.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

Forfaits :	Samedi 14 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 16 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 16 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 17 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 17 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 161 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 58

Samedi 21 mai 2016

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

Vendredi 13 mai 2016 à 10 h 30

172 PRIX LE GUALES DE MEZAUBRAN **3.900 m**
(Haies - Handicap)
(L.)

Support d'événement

95 000
(42 750, 20 900, 12 350, 8 550, 4 750, 3 325, 2 375)
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.
La référence applicable dans ce handicap se situera entre + 6 et + 9.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.
Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
PARC. No6. Départ devant la rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 16 mai 10 h.

173 PRIX D'IENA **3.500 m**
(Haies - Femelles)
(L.)
85 000
(40 800, 20 400, 11 900, 8 075, 3 825)
Pour pouliches de **3 ans. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 14.000.
PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 162 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 59

174 PRIX QUESTARABAD **3.900 m** **Vendredi 13 mai 2016** à 10 h 30
(Haies - Groupe III)

135 000

(60 750, 29 700, 17 550, 12 150, 6 750, 4 725, 3 375)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 30.000 cette année et par 65.000 l'année dernière.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No6. Départ devant la rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 20 partants maximum

175 PRIX LA BARKA **4.300 m**
(Haies - Groupe II)

175 000

(78 750, 38 500, 22 750, 15 750, 8 750, 6 125, 4 375)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 64 k. ; 6 ans et au-dessus, 66 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 3 k. pour les 5 ans et de 5 k. pour les 6 ans et au-dessus pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 44.000 cette année et par 100.000 l'année dernière.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No9. Départ au tournant d'Auteuil - Corde à gauche. 20 partants maximum

176 PRIX SAMOUR **3.500 m**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

PARC. No27. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 16 mai 10 h.

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 163 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 06 : 59

Vendredi 13 mai 2016 à 10 h 30

177 PRIX DJARVIS **3.500 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

58 000

(27 840, 13 920, 8 120, 5 510, 2 610)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans,** n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas , en steeple-chase, reçu une allocation de 26.500. **Poids : 67k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 6.000.

PARC. No27. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

178 PRIX ARISTOTE **4.300 m**
(Steeple-Chase)

70 000

(33 600, 16 800, 9 800, 6 650, 3 150)

Pour tous chevaux de **5 ans**. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places : 1 k. par 6.000 cette année et par 14.000 l'année dernière.

PARC. No42. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Brook - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

179 PRIX POT D'OR **3.700 m**
(Steeple-Chase - Handicap)

60 000

(28 800, 14 400, 8 400, 5 700, 2 700)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

Les références applicables dans ce handicap seront pour les 5 ans, +7 ; 6 ans et au-dessus, +9.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

PARC. No34. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Butte en terre - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 16 mai 10 h.

Forfaits :	Mardi 17 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 18 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 18 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 19 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 19 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 164 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 00

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

180 PRIX WILD RISK **3.900 m** **Vendredi 13 mai 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap divisé)
(L.)
Première épreuve

Support d'événement

105 000

(47 250, 23 100, 13 650, 9 450, 5 250, 3 675, 2 625)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No6. Départ devant la rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes.
Publication des poids, le mardi 17 mai 10 h.

181 PRIX STANLEY **3.500 m**
(Haies - Mâles et Hongres)
(L.)

85 000

(40 800, 20 400, 11 900, 8 075, 3 825)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 14.000.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 165 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 01

Vendredi 13 mai 2016 à 10 h 30

Dimanche 22 mai 2016 *(suite)*

182 PRIX EX VOTO — **3.600 m**
(Haies)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 6.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum

183 PRIX D'ARLES — **3.600 m**
(Haies - Femelles)
(L.)

85 000

(40 800, 20 400, 11 900, 8 075, 3 825)

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans. Poids : 4 ans, 65 k.; 5 ans, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 12.000 cette année et par 25.000 l'année dernière.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement de la pouliche ou la jument gagnante par FRANCE GALOP.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 20 partants maximum

184 PRIX TANERKO — **3.900 m**
(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Cette épreuve ne sera courue que si huit chevaux au moins ont été retenus partants après division.

Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, à l'éleveur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No6. Départ devant la rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum
Engagements dans la course n°180

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 166 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 01

185 PRIX FERDINAND DUFAURE **4.300 m** **Vendredi 13 mai 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - Groupe I)
350 000
(157 500, 77 000, 45 500, 31 500, 17 500, 12 250, 8 750)
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 67 k.**
Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, à l'éleveur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
PARC. No42. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Brook - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 20 partants maximum

186 GRAND STEEPLE-CHASE DE PARIS **6.000 m**
(Steeple-Chase - Groupe I)
850 000
(382 500, 187 000, 110 500, 76 500, 42 500, 29 750, 21 250)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.**
La course sera précédée d'un défilé.
Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
PARC. No58. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - piste intérieure des steeple-chases - On saute une seconde fois la rivière des Tribunes - Piste extérieure des steeple-chases 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 167 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 02

Vendredi 13 mai 2016 à 10 h 30

187 GRAS SAVOYE HIPCOVER PRIX MARECHAL FOCH **4.400 m**
(Steeple-Chase - Cavalières et Gentlemen-riders)

Challenge de l'Obstacle GRAS SAVOYE - HIPCOVER
Epreuve Officielle du Championnat du Monde FEGENTRI

55 000
(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Epreuve officielle du Championnat du Monde FEGENTRI Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 16.000 (victoires et places) en steeple-chase. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en steeple-chases : 1 k. par 5.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.

Le Propriétaire du gagnant devra verser 3 % de la valeur nominale du prix à la Fegentri.

Sont autorisés à monter : les Gentlemen-Riders et les Cavalières de toutes nations, membres du Club national affilié à la Fegentri ayant monté au moins cinq courses publiques en obstacles et gagné au moins cinq courses plates ou à obstacles (point to point Anglais et irlandais inclus).

PARC. No45 BIS. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Butte en terre - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 18 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 19 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 19 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 20 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 20 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 168 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 02

BORDEAUX LE BOUSCAT

(Pôle Régional)

0581 144

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

3610 PRIX DE MIGRON (Haies) **3.700 m** **Mardi 17 mai 2016** à 10 h 30

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3611 PRIX SAMARITAIN (Haies) **3.700 m**

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en course de haies, reçu 16.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3612 PRIX JOHNSTON (Steeple-Chase) **3.800 m**

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000**. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

PARC. No 2 16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 18 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 19 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 19 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 20 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 20 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 169 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 03

Mardi 24 mai 2016

ANGERS

(Pôle Régional)

0201 145

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Lundi 16 mai 2016 à 10 h 30

3613 PRIX MATEA LAMBERN — **3.400 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3614 PRIX DE SAUMUR — **4.100 m**
(Haies - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** mis à réclamer pour 10.000 ou 12.000. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 19 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 20 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 20 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 21 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 21 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 170 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 04

DAX

(1re catégorie)

0516 147

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

3615 PRIX FRAGILITE **3.500 m** **Mercredi 18 mai 2016** à 10 h 30
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
14 partants maximum

3616 PRIX J.P LOISEAUX - GRANDE COURSE DE HAIES DE DAX **3.800 m**
(Haies)

35 000

(16 800, 8 400, 4 900, 3 325, 1 575) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, reçu 18.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.
14 partants maximum

Forfaits :	Samedi 21 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 23 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 23 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 24 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 24 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 171 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 04

NANCY

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0903 147

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

Mercredi 18 mai 2016 à 10 h 30

3617 PRIX MARCEL HAUMANT — **3.400 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant, en courses de haies, ni couru trois fois, ni reçu 9.000 (victoires et places) ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 40.000**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3618 PRIX DES MYOSOTIS — **3.400 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant, en steeple-chases ni reçu une allocation de 9. 000 ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 24.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3619 PRIX DU LILAS — **4.500 m**
(Cross-Country)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 7.000. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

16 partants maximum

Forfaits :	Samedi 21 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 23 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 23 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 24 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 24 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 172 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 05

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 20

188 PRIX DU NIVERNAIS **3.500 m** **Jeudi 19 mai 2016** à 10 h 30
(Haies - Femelles)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 14.000. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

189 PRIX DE SAINT GERMAIN **3.000 m**
(Haies - A réclamer - Femelles)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour pouliches de **3 ans,** mises à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, toute pouliche ayant reçu une allocation de 10.000 en courses de haies portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No2. Départ au tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes 18 partants maximum

190 PRIX BEAUMANOIR **3.500 m**
(Haies)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 173 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 06

Jeudi 19 mai 2016 à 10 h 30

Vendredi 27 mai 2016 *(suite)*

191 PRIX DE LA MUETTE — **3.600 m**
(Haies)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous chevaux **de 5 ans**. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 6.000 cette année et par 15.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum

192 PRIX MELINOIR — **3.600 m**
(Haies)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, en courses de haies, ni couru à Auteuil, ni reçu 15.000 (victoires et places). **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum

193 PRIX CALDARIUM — **3.700 m**
(Steeple-Chase)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas reçu 21.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No34. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Butte en terre - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 174 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 06

194 PRIX JASMIN II **4.400 m** **Jeudi 19 mai 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)
55 000
(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 17.000 en steeple-chase. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 cette année et par 15.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
PARC. No45 BIS. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Butte en terre - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

195 PRIX SPIROU **3.700 m**
(Steeple-Chase - Femelles)
54 000
(25 920, 12 960, 7 560, 5 130, 2 430)
Pour juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu 16.000 (victoires et places). **Poids : 5 ans, 65 k. ; 6 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
PARC. No34. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Butte en terre - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

Forfaits :	Lundi 23 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 24 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 24 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 25 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 25 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 175 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 07

Samedi 28 mai 2016

CHATEAUBRIANT

(1re catégorie)

semi-nocturne

0107 149

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

Vendredi 20 mai 2016 à 10 h 30

3620 PRIX DE L'OUEST — **3.400 m**
(Haies)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 10.500. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
15 partants maximum

3621 PRIX DE LA GALISSONIERE — **3.400 m**
(Haies - Femelles)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
15 partants maximum

Forfaits :	Mardi 24 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 25 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 25 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 26 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 26 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 176 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 07

STRASBOURG

(Pôle Régional)

0907 152

Début des opérations prévisionnel : 12 h 15

3640 PRIX KLEBER **3.500 m** **Lundi 23 mai 2016** à 10 h 30
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant, cette année, en courses de haies, ni reçu une allocation de 9.000, ni été classés 2ème d'une course d'une dotation totale de 26.000**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3641 PRIX HYERES III **4.200 m**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 12.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 25 mai 10 h.

Forfaits :	Jeudi 26 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 27 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 27 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 28 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 28 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 177 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 08

TOULOUSE

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0545 152

Début des opérations prévisionnel : 15 h 40

Lundi 23 mai 2016 à 10 h 30

3638 PRIX DE MONTECH — **3.500 m**

(Haies - Femelles)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 9.500. **Poids : 4 ans, 66 k. ; 5 ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500. **Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.**

16 partants maximum

3639 PRIX DU TOUCH — **3.500 m**

(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000. **Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.**

16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 26 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 27 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 27 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 28 Mai 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 28 Mai 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 178 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 09

NANTES

(Pôle Régional)

0137 155

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

3679 GRAND PRIX SYNERGIE (Haies) **3.900 m** **Jeudi 26 mai 2016** à 10 h 30

30 000

(14 400, 7 200, 4 200, 2 850, 1 350) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

15 partants maximum

3680 PRIX CLAUDE ROUGET (Steeple-Chase) **4.300 m**

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans,** n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu 25.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

15 partants maximum

3681 PRIX HUGUES DE LA BROSSE (PRIX DE LORET) (Steeple-Chase) **3.800 m**

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, depuis le 1er mars dernière inclus, en steeple-chase,reçu une allocation de 7.000. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

15 partants maximum

Forfaits :	Lundi 30 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 31 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 31 Mai 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 1er Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 1er Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 179 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 09

Dimanche 5 juin 2016

DIEPPE

(Pôle National)

semi-nocturne

0404 157

Début des opérations prévisionnel : 15 h 40

Vendredi 27 mai 2016 à 10 h 30

3774 PRIX DIEPPE MARITIME — 3.400 m
(Haies - Mâles et Hongres)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, reçu 12.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3775 PRIX REMY MOUQUET — 3.400 m
(Haies - Femelles)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu 12.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 66 k.** surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3776 PRIX DE LA MOISSONNIERE — 3.400 m
(Haies - A réclamer - Femelles)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **4 ans**, mises à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids : 67 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. ; pour 13.000, 4 k. En outre, les pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 180 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 10

3777 PRIX JACQUES GELIOT **3.400 m** **Vendredi 27 mai 2016** à 10 h 30
(Haies - A réclamer - Mâles et Hongres)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids : 67 k.** Les poulains mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. ; pour 13.000, 4 k. En outre, les poulains ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

3778 PRIX JEAN STERN **3.800 m**
(Haies)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant, cette année, en courses de haies, ni été classés dans les trois premiers d'une course d'une dotation totale de 21.000, ni reçu 12.000 (victoires et places). **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3779 PRIX FRANCOIS DE GANAY **3.500 m**
(Steeple-Chase)

24 000

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu 12.000 en steeple-chases (victoires et places)**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 181 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 11

Vendredi 27 mai 2016 à 10 h 30

3780 PRIX FEGENTRI (PX PIERRE JAMME) **3.900 m**
(Steeple-Chase - Cavalières et Gentlemen-riders)

Championnat du Monde Longines Fegentri

24 000

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu 20.000 (victoires et places). **Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 3.000 cette année et par 7.000 l'année dernière.

Epreuve officielle du Championnat du Monde Fegentri.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières de toutes nations, membres de leur Club National affilié à la Fegentri ayant monté au moins cinq courses publiques en obstacles et gagné au moins cinq courses plates ou à obstacles (Point to point anglais et irlandais inclus).

Le propriétaire du cheval gagnant sera débité d'un pourcentage de 3% de la valeur nominal du prix en faveur de la Fegentri.

16 partants maximum

3781 PRIX F. DUFAURE **4.500 m**
(Cross-Country)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu 28.000 en steeple-chases (victoires et places)**. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 1er Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 2 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 2 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 3 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 3 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 182 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 11

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 20

196 PRIX JEAN VICTOR **4.400 m** **Lundi 30 mai 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - Handicap)

Support d'événement

95 000
(42 750, 20 900, 12 350, 8 550, 4 750, 3 325, 2 375)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.
Les références applicables dans ce handicap seront pour les 5 ans, +6 ; 6 ans et au-dessus, +8.
Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
PARC. No45 BIS. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Butte en terre - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 31 mai 10 h.

197 PRIX BOIS ROUAUD **3.000 m**
(Haies - Femelles)
48 000
(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)
Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant pas reçu 24.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 5.000.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
PARC. No2. Départ au tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes 18 partants maximum

198 PRIX ROCKING CHAIR **3.000 m**
(Haies - Mâles et Hongres)
48 000
(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** n'ayant pas reçu 24.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 5.000.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
PARC. No2. Départ au tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 183 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 12

Lundi 30 mai 2016 à 10 h 30

199 PRIX MIROR **3.600 m**
(Haies)
(L.)

85 000

(40 800, 20 400, 11 900, 8 075, 3 825)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 12.000 cette année et par 25.000 l'année dernière.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 20 partants maximum

200 PRIX GOPAL **3.500 m**
(Haies - A réclamer - APP. – J. JOCK.-
JOCKEYS < 40 victoires)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** mis à réclamer au minimum pour 9.000, au maximum pour 13.000, avec prix de réclamation intermédiaires de 1.000 en 1.000. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 1.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 en courses de haies portera 2 k.

Pour Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

201 PRIX TRINIDAD **3.500 m**
(Haies - Handicap de catégorie - Femelles)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'ayant pas, en courses de haies,reçu une allocation de 13.000

Seront qualifiés dans cette épreuve, les pouliches et les juments auxquelles le Handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 71 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 31 mai 10 h.

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 184 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 13

202 PRIX JAMES HENNESSY **4.300 m** **Lundi 30 mai 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase)
(L.)

90 000

(43 200, 21 600, 12 600, 8 550, 4 050)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 10.000 cette année et par 22.000 l'année dernière.

PARC. No42. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Brook - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 20 partants maximum

203 PRIX OUISTREHAM **3.500 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant reçu, cette année, en steeple-chase, une allocation de 10.000 portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No27. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 1er Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 2 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 2 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 3 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 3 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 185 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 13

Mardi 7 juin 2016

COMPIEGNE

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0880 159

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Lundi 30 mai 2016 à 10 h 30

3857 PRIX PRESIDENT OLIVIER LECERF (PX ALEC CARTER) **3.400 m**
(Haies - Femelles)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 6.000. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3858 PRIX ASTROLABE **3.400 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000 en courses de haies. **Poids : 66 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 1.500

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3859 PRIX KARLY FLIGHT **3.400 m**
(Haies)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu une allocation de 6.000. **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 186 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 14

3860 PRIX EL PASO III **3.400 m** **Lundi 30 mai 2016** à 10 h 30
(Haies - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

28 000

(13 440, 6 720, 3 920, 2 660, 1 260) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3861 PRIX ALCIBIADE **3.600 m**
(Haies)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant, cette année, en courses de haies, ni gagné ni reçu 10.000 (places). **Poids :67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3862 PRIX DE BERCK **4.200 m**
(Haies - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** mis à réclamer pour 9.000, 10.000 ou 11.000. **Poids : 5 ans, 67 k, 6 ans et au-dessus, 69.k**. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k.; pour 11.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

3863 PRIX MISTIGRI **3.500 m**
(Steeple-Chase)

24 000

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 6.000. **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 187 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 15

Lundi 30 mai 2016 à 10 h 30

3864 PRIX GACKO (PX CHAMPAGNE) **4.200 m**
(Steeple-Chase - Cavalières et Gentlemen-riders)

Challenge de l'Obstacle GRAS SAVOYE - HIPCOVER

24 000

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) 1 k par 2.500 cette année et 5.000 l'année dernière

Pour Gentlemen-riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 2 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 3 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 3 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 4 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 4 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 188 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 15

MARSEILLE BORELY

(1re catégorie)

0610 161

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

3829 PRIX DES EMBIEZ **3.800 m** **Mercredi 1 juin 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap de catégorie)

28 000

(13 440, 6 720, 3 920, 2 660, 1 260) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant, en courses de haies, ni reçu une allocation de 11.000, ni été classé 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 26.000.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 57 k.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.
14 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 3 juin 10 h.

3830 PRIX DU LUBERON **3.800 m**
(Haies - Handicap de catégorie)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 10.000.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.
14 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 3 juin 10 h.

Forfaits :	Samedi 4 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 6 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 6 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 7 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 7 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 189 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 16

Samedi 11 juin 2016

TOULOUSE

(Pôle Régional)

0545 163

Début des opérations prévisionnel : 17 h 30

Vendredi 3 juin 2016 à 10 h 30

3801 PRIX DE MAGRENS **3.500 m**
(Steeple-Chase - Femelles)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans,** n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 4 ans, 65 k. ; 5 ans, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3802 PRIX DEPECHE DU MIDI (PX GERARD SEREYS) **4.200 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** mis à réclamer pour 11.000 avec prix de réclamation supérieurs de 1.000 en 1.000. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 1.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 11.000. En outre, les chevaux ayant, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 190 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 16

3803 PRIX GALERIES LAFAYETTE TOULOUSE
(Steeple-Chase - Anglo-arabes)

4.200 m **Vendredi 3 juin 2016** à 10 h 30

19 000

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabes, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, n'ayant pas, depuis le 1er octobre de l'année dernière inclus, reçu en steeple-chases 20.000 (victoires et places). **Poids : 5 ans, 68 k. ; 6 ans et au-dessus, 70 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k., 25 %, 4 k., 37,5 %,7 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 7 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 8 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 8 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 9 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 9 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 191 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 17

Dimanche 12 juin 2016

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

Vendredi 3 juin 2016 à 10 h 30

204 PRIX HARDATIT — **3.600 m**
(Haies - Handicap divisé)
(L.)
Première épreuve

Support d'événement

105 000
(47 250, 23 100, 13 650, 9 450, 5 250, 3 675, 2 625)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche.
Publication des poids, le mardi 7 juin 10 h.

205 PRIX AGUADO — **3.500 m**
(Haies - Groupe III - Mâles et Hongres)
130 000
(58 500, 28 600, 16 900, 11 700, 6 500, 4 550, 3 250)
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 22.000.
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 20 partants maximum

206 PRIX ALAIN DU BREIL - COURSE DE HAIES D'ETE DES QUATRE ANS — **3.900 m**
(Haies - Groupe I)
270 000
(121 500, 59 400, 35 100, 24 300, 13 500, 9 450, 6 750)
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 67 k.**
Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
PARC. No6. Départ devant la rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 192 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 18

207 GRANDE COURSE DE HAIES D'AUTEUIL **5.100 m** **Vendredi 3 juin 2016** à 10 h 30
(Haies - Groupe I)

370 000

(166 500, 81 400, 48 100, 33 300, 18 500, 12 950, 9 250)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.**

Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No12. Départ au carrefour de la source, vers le tournant d'Auteuil - Corde à gauche. 20 partants maximum

208 PRIX GACKO **3.600 m**
(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Cette épreuve ne sera disputée que si huit chevaux au moins ont été retenus après cette division.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum
Engagements dans la course n°204

209 PRIX GINETTA II **3.500 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans,** n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas gagné un steeple-chase à Auteuil. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en steeple-chase : 1 k. par 6.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No27. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 193 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 18

Vendredi 3 juin 2016 à 10 h 30

Dimanche 12 juin 2016 *(suite)*

210 PRIX DE BRISSAC **4.400 m**
(Steeple-Chase)
55 000
(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)
Pour tous chevaux de **5 ans,** n'ayant pas reçu 25.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 10.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
PARC. No45 BIS. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Butte en terre - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

211 PRIX DES DRAGS **4.400 m**
(Steeple-Chase - Groupe II)
240 000
(108 000, 52 800, 31 200, 21 600, 12 000, 8 400, 6 000)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 200.000. **Poids : 5 ans, 64 k. ; 6 ans et au-dessus, 66 k.** Surcharges accumulées, jusqu'à concurrence de 4 k. pour les 5 ans et de 6 k. pour les 6 ans et au-dessus, pour les sommes reçues (victoires et places) en steeple-chases : 1 k. par 50.000 cette année et par 130.000 l'année dernière.
Un souvenir sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant.
PARC. No46. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - piste intérieure des steeple-chases - On saute la rivière des Tribunes - Piste extérieure des steeple-chases. 20 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 8 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 9 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 9 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 10 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 10 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 194 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 19

AIX-LES-BAINS

(1re catégorie)

semi-nocturne

0701 166

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

3647 PRIX HUBERT PARMENTIER (PRIX DE FONTAINEBLEAU) **3.800 m** **Lundi 6 juin 2016** à 10 h 30
(Haies - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au dessus**, mis à réclamer au minimum pour 6.000 avec prix de réclamation supérieurs de 1.000 en 1.000**. Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 1.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 6.000. En outre, les chevaux ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

14 partants maximum

3648 PRIX DU GRAND COLOMBIER **3.600 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3649 PRIX ALAIN DU BREIL **4.300 m**
(Steeple-Chase)

24 000

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 9 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 10 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 10 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 11 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 11 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 195 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 20

NANTES

(Pôle Régional)

0137 166

Début des opérations prévisionnel : 12 h 15

Lundi 6 juin 2016 à 10 h 30

3683 PRIX KERIVON — **3.500 m**

(Haies)

28 000

(13 440, 6 720, 3 920, 2 660, 1 260) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, en courses de haies, ni reçu une allocation de 12.000, ni cette année été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 34.000**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500 cette année et par 7.000 l'année dernière.

15 partants maximum

3684 PRIX GERALD DE ROCHEFORT — **4.300 m**

(Steeple-Chase)

38 000

(18 240, 9 120, 5 320, 3 610, 1 710) - dont France Galop : 32 000

Des Primes de 2 400, 1 200, 700, 475, 225, seront offertes par le Fonds Européen de l'Elevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders'Cup et inscrits au F.E.E

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 15.000**. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 6.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.

15 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 9 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 10 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 10 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 11 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 11 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 196 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 20

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 20

212 PRIX DANIEL LESCALLE **3.600 m** **Mardi 7 juin 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap)

Support d'événement

95 000
(42 750, 20 900, 12 350, 8 550, 4 750, 3 325, 2 375)
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.
La référence applicable dans ce handicap se situera entre + 6 et + 9.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.
Un souvenir sera remis au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 9 juin 10 h.

213 PRIX SAGAN **3.500 m**
(Haies - Groupe III - Femelles)
130 000
(58 500, 28 600, 16 900, 11 700, 6 500, 4 550, 3 250)
Pour pouliches de **3 ans. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 22.000.
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 197 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 21

Mardi 7 juin 2016 à 10 h 30

214 PRIX GALAFRON **3.500 m**
(Haies - A réclamer - Mâles et Hongres)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** mis à réclamer au minimum pour 11.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 11.000. En outre, tout poulain ayant reçu une allocation de 10.000 en courses de haies portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

215 PRIX DE ROYAN **3.500 m**
(Haies)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 6.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

216 PRIX DU BOULONNAIS **3.500 m**
(Steeple-Chase)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, en steeple-chase, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No24. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On ne saute pas la rivière des Tribunes - Brook - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 198 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 22

217 PRIX KATKO **4.300 m** **Mardi 7 juin 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)
58 000
(27 840, 13 920, 8 120, 5 510, 2 610)
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les poulains et les pouliches auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 64 k.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.
PARC. No42. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Brook - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 9 juin 10 h.

218 PRIX MAURICE DE NEXON **3.700 m**
(Steeple-Chase)
55 000
(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, en steeple-chase, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations.
Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en steeple-chases : 1 k par 3.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
PARC. No34. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Butte en terre - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 199 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 22

Mardi 7 juin 2016 à 10 h 30

Mercredi 15 juin 2016 *(suite)*

219 PRIX XAVIER DE CHEVIGNY **4.300 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)
75 000
(36 000, 18 000, 10 500, 7 125, 3 375)
Conditions particulières :
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 et 6 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu en steeple-chase, une allocation de 28.000. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 9.000 cette année et par 20.000 l'année dernière.
L'Association des AQPS remettra un trophée au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant.
Un souvenir sera remis à l'entraîneur, au jockey et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.
PARC. No42. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Brook - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 10 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 11 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 11 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 13 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 13 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 200 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 23

CRAON

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0212 168

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

3701 PRIX ECLAT DIVIN (PRIX ARCHY BALD) **3.700 m** **Mercredi 8 juin 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 12.000. **Poids :67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3702 PRIX TELOPEE **5.000 m**
(Cross-Country)

27 000

(12 960, 6 480, 3 780, 2 565, 1 215) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **6 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné un steeple-chase d'une dotation totale de 30.000**. Poids : 67 k.** surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.

parcours extérieur No 501 18 partants maximum

Forfaits :	Samedi 11 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 13 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 13 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 14 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 14 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 201 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 23

Vendredi 17 juin 2016

TOULOUSE

(Pôle Régional)

0545 169

Début des opérations prévisionnel : 13 h 20

Jeudi 9 juin 2016 à 10 h 30

3812 PRIX DE PECHBONNIEU — **3.500 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500. **Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.**

16 partants maximum

3813 PRIX ALAIN GRIMAUX — **3.500 m**
(Haies - Handicap)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus.**

Les références applicables dans ce handicap seront pour les 5 ans, +11 ; 6 ans et au-dessus, +13.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le samedi 11 juin 10 h.

Forfaits :	Lundi 13 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 14 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 14 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 15 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 15 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 202 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 24

LYON PARILLY

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0712 170

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

3650 PRIX IBIS BRON EUREXPO (GRANDE COURSE DE HAIES DE LYON) **4.000 m** **Vendredi 10 juin 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap)

40 000

(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, en courses de haies, ni reçu une allocation de 12.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course d'une dotation totale de 34.000.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 13 juin 10 h.

3651 PRIX CLAUDE GINDRE - GRAND STEEPLE CHASE DE LYON **4.100 m**
(Steeple-Chase - Handicap)
(L.)

65 000

(31 200, 15 600, 9 100, 6 175, 2 925) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 18.000 en steeple-chases.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 13 juin 10 h.

3652 PRIX ANDRE BABOIN - GRAND CROSS DE LYON **5.200 m**
(Cross-Country)

Epreuve comptant pour le Championnat de France de Cross-Country

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY

44 000

(21 120, 10 560, 6 160, 4 180, 1 980) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **6 ans et au-dessus. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 8.000 cette année et par 15.000 l'année dernière.
16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 14 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 15 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 15 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 16 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 16 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 203 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 25

Dimanche 19 juin 2016

LE LION-D'ANGERS

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0218 171

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

Vendredi 10 juin 2016 à 10 h 30

3703 PRIX DE L'OUDON — **3.700 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3704 PRIX JASMIN II — **4.100 m**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant, cette année, en steeple-chase, ni reçu une allocation de 11.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 30.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 57 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

16 partants maximum
Publication des poids, le mardi 14 juin 10 h.

3705 PRIX GUY DE CHARNACE GD ST CC DU HAUT ANJOU — **4.500 m**
(Cross-Country)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **6 ans et au-dessus,** n'ayant pas, depuis le 1er décembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Nouveau Parcours 16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 15 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 16 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 16 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 17 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 17 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 204 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 31

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

220 PRIX BURGRAVE II **3.500 m** **Lundi 13 juin 2016** à 10 h 30
(Haies - A réclamer - Femelles)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour pouliches de **3 ans,** mises à réclamer au minimum pour 11.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 11.000. En outre, toute pouliche ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000 portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

221 PRIX PORT SAID **3.500 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** n'ayant, en courses de haies, ni reçu une allocation de 10.000, ni reçu 15.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

222 PRIX JASON **3.500 m**
(Haies - Femelles)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 205 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 31

Lundi 13 juin 2016 à 10 h 30

223 PRIX DU VESINET **3.600 m**
(Haies - A réclamer)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** mis à réclamer au minimum pour 9.000, au maximum pour 17.000, avec prix de réclamation intermédiaires de 2.000 en 2.000. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant, cette année,reçu en courses de haies, une allocation de 10.000 portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum

224 PRIX LINDOR **3.700 m**
(Steeple-Chase - Femelles)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour pouliches de **4 ans,** n'ayant pas reçu 26.000 (victoires et places) en steeple-chase. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en steeple-chases : 1 k. par 4.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No34. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Butte en terre - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

225 PRIX LE BOUIF **3.600 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant reçu, cette année, une allocation de 10.000 en steeple-chases portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No30. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Brook - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 206 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 32

226 PRIX GILBERT GALLOT **3.700 m Lundi 13 juin 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - Femelles)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour juments de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 12.000**. Poids : 5 ans, 65 k.; 6 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No34. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Butte en terre - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 15 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 16 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 16 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 17 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 17 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 207 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 33

Mardi 21 juin 2016

DAX

(1re catégorie)

0516 173

Début des opérations prévisionnel : 15 h 40

Lundi 13 juin 2016 à 10 h 30

3814 PRIX FELIX LABAT (Haies) **3.500 m**

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en courses de haies : 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

14 partants maximum

3815 GRAND STEEPLE-CHASE DE DAX (Steeple-Chase) **4.100 m**

38 000

(18 240, 9 120, 5 320, 3 610, 1 710) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 12.000**. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

PARC. No I 14 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 16 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 17 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 17 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 18 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 18 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 208 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 33

DIEPPE

(Pôle National)

0404 173

Début des opérations prévisionnel : 12 h 15

3783 PRIX REGION NORMANDIE **3.800 m Lundi 13 juin 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

105 000
(47 250, 23 100, 13 650, 9 450, 5 250, 3 675, 2 625) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.
Les références applicables dans ce handicap seront pour les 5 ans, +6 ; 6 ans et au-dessus, +8.
Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.
16 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 15 juin 10 h.

3782 PRIX LE HAVRE PRESSE **3.400 m**
(Haies - A réclamer)
18 000
(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids: 68 k.** Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. ; pour 13.000, 4 k.
En outre, les poulains et pouliches ayant cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.
16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 209 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 34

Lundi 13 juin 2016 à 10 h 30

3784 PRIX JEAN RIBAULT **3.800 m**
(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Cette épreuve ne sera disputée que si huit chevaux au moins ont été retenus comme partants après cette division.

16 partants maximum
Engagements dans la course n°3783

3785 PRIX PIERRE BONTEMPS **4.500 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k., pour 13.000 4 k. En outre, les chevaux ayant, cette année,reçu en steeple-chase, une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 16 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 17 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 17 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 18 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 18 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 210 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 34

LES SABLES-D'OLONNE

(1re catégorie)

0127 173

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

3685 PRIX PIERRE DE LA BASSETIERE **3.450 m** **Lundi 13 juin 2016** à 10 h 30
(Haies - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans,** n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en courses à obstacles, ni reçu une allocation de 9.000, ni reçu 12.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

15 partants maximum

3686 PRIX GEORGES BATIOT **4.200 m**
(Haies)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 57 k. et n'ayant, en courses de haies, ni été classés, cette année, 1er ou 2ème d'une course d'une dotation totale de 23.000, ni reçu 25.000 (victoires et places) depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500 cette année et par 7.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

15 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 16 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 17 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 17 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 18 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 18 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 211 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 35

Jeudi 23 juin 2016

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

Mercredi 15 juin 2016 à 10 h 30

227 PRIX FRASCATI — **3.500 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** n'ayant pas reçu en courses de haies une allocation de 13.000. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en courses de haies : 1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

228 PRIX PHARAON — **3.600 m**
(Haies)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu 18.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en courses de haies : 1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum

229 PRIX CHRISTIAN DE TREDERN — **3.600 m**
(Haies - Groupe III - Femelles)

135 000

(60 750, 29 700, 17 550, 12 150, 6 750, 4 725, 3 375)

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans,** n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 100.000**. Poids : 4 ans, 65 k. ; 5 ans, 67 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 25.000 cette année et par 50.000 l'année dernière.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par France Galop.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 212 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 36

230 PRIX LA PERICHOLE **4.300 m** **Mercredi 15 juin 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - Groupe III)

155 000

(69 750, 34 100, 20 150, 13 950, 7 750, 5 425, 3 875)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les sommes reçues (victoires et places) en steeple-chase : 1 k. par 26.000 cette année et par 58.000 l'année dernière.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No42. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Brook - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 20 partants maximum

231 PRIX COLOMBELLES **3.500 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant reçu, cette année, en steeple-chase une allocation de 10.000 portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No27. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

232 PRIX DU BEARN **4.300 m**
(Steeple-Chase)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas reçu 30.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No42. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Brook - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 213 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 36

Mercredi 15 juin 2016 à 10 h 30

Jeudi 23 juin 2016 *(suite)*

233 PRIX CARMONT **3.700 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)
23 000
(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant reçu, cette année, une allocation de 10.000 en steeple-chase portera 2 k.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.
PARC. No34. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Butte en terre - Rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière. 18 partants maximum

234 PRIX RIGOLETTO **4.400 m**
(Steeple-Chase)
(L.)
115 000
(55 200, 27 600, 16 100, 10 925, 5 175)
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 65 k.; 6 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en steeple-chases : 1 k. par 19.000 cette année et par 45.000 l'année dernière. En outre, tout cheval ayant, en steeple-chase, reçu une allocation de 52.000, cette année, portera 2 k.
PARC. No46. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - piste intérieure des steeple-chases - On saute la rivière des Tribunes - Piste extérieure des steeple-chases. 20 partants maximum

Forfaits :	Samedi 18 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 20 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 20 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 21 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 21 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 214 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 37

LA TESTE DE BUCH

(1re catégorie)

semi-nocturne

0550 177

Début des opérations prévisionnel : 17 h 30

3816 PRIX DU BEQUET **3.400 m Vendredi 17 juin 2016** à 10 h 30
(Haies - Anglo-arabes)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabes, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5% de sang arabe n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 25.000 (victoires et places). **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 4.000. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 2 k., 25 %, 4 k., 37,5 %, 7 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3817 PRIX DE L'HIPPODROME DE LANGON **3.900 m**
(Haies - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** mis à réclamer pour 11.000, ou 13.000. **Poids : 5 ans, 67 k.; 6 ans et au-dessus 69 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu en courses de haies,une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 21 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 22 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 22 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 23 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 23 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 215 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 38

Dimanche 26 juin 2016

AIX-LES-BAINS

(1re catégorie)

semi-nocturne

0701 178

Début des opérations prévisionnel : 10 h 45

Vendredi 17 juin 2016 à 10 h 30

3653 PRIX DU REVARD — **3.400 m**

(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant, en courses de haies, ni reçu une allocation de 7.000, ni été classés 1er ou 2ème d'une course de dotation totale de 20.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en courses de haies : 1 k. par 2.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

14 partants maximum

3654 PRIX DU NIVOLET — **3.900 m**

(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

24 000

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000**.**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 21 juin 10 h.

Forfaits :	Mercredi 22 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 23 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 23 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 24 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 24 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 216 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 38

AUTEUIL

(Pôle National)

Début des opérations prévisionnel : 13 h 20

235 PRIX CHINCO **4.400 m** **Lundi 20 juin 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase - Handicap)

Support d'événement

95 000

(42 750, 20 900, 12 350, 8 550, 4 750, 3 325, 2 375)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère catégorie.

Les références applicables dans ce handicap seront pour les 5 ans, + 7 ; 6 ans et au-dessus, + 9.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

PARC. No45 BIS. Départ devant la rivière des Tribunes - Tournant d'Auteuil - Butte en terre - rivière du huit - Oxer - Bullfinch - Double barrière - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 21 juin 10 h.

236 PRIX BELLE ISLE **3.500 m**
(Haies - A réclamer - Mâles et Hongres)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** mis à réclamer au minimum pour 11.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 11.000. En outre, tout poulain ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000 portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 217 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 39

Lundi 20 juin 2016 à 10 h 30

Lundi 27 juin 2016 *(suite)*

237 PRIX DU DEFILE **3.500 m**
(Haies - Femelles)

48 000

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant pas reçu une allocation de 13.000 en courses de haies. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No4. Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum

238 PRIX D'ACHERES **3.600 m**
(Haies - A réclamer)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** mis à réclamer au minimum pour 11.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 11.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant reçu, cette année, en courses de haies, une allocation de 10.000 portera 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

PARC. No5. Départ adossé au mur en pierres - Corde à gauche. 18 partants maximum

239 PRIX GERALD DE ROCHEFORT **3.900 m**
(Haies)
(L.)

85 000

(40 800, 20 400, 11 900, 8 075, 3 825)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en courses de haies : 1 k. par 13.000 cette année et par 28.000 l'année dernière.

PARC. No6. Départ devant la rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 20 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 218 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 39

240 PRIX DE CHANTILLY **3.900 m** **Lundi 20 juin 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap de catégorie)

50 000

(24 000, 12 000, 7 000, 4 750, 2 250)

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, depuis le 1er janvier l'année dernière inclus, reçu une allocation de 15.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

PARC. No6. Départ devant la rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 18 partants maximum
Publication des poids, le mardi 21 juin 10 h.

241 PRIX DAWN RUN **3.900 m**
(Haies)
(L.)

85 000

(40 800, 20 400, 11 900, 8 075, 3 825)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 65 k.; 6 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en courses de haies : 1 k. par 19.000 cette année et par 40.000 l'année dernière.

PARC. No6. Départ devant la rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy - Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes. 20 partants maximum

242 PRIX AL CAPONE II **3.500 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 13.500. **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No27. Départ devant la rivière des Tribunes - Double barrière - Bullfinch - Oxer - On saute la rivière des Tribunes - Piste intérieure des steeple-chases. 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 22 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 23 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 23 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 24 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 24 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 219 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 40

Mardi 28 juin 2016

AIX-LES-BAINS

(1re catégorie)

0701 180

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Lundi 20 juin 2016 à 10 h 30

3655 PRIX DE LA DENT DU CHAT (Haies) **3.400 m**

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas en courses de haies reçu une allocation de 10.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

14 partants maximum

3656 PRIX LAFON ELECTRICITE (PRIX JEAN DE SORAS) (Haies) **3.800 m**

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans,** n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

14 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 23 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 24 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 24 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 25 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 25 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

NANCY

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0903 180

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

3865 PRIX VOSGES MATIN (Haies) **3.400 m**

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en courses de haies,été classés 1er ou 2ème d'une course de dotation totale de 20.000**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 220 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 41

3866 PRIX DU PONT MOUJA **3.800 m** **Lundi 20 juin 2016** à 10 h 30
(Haies)
21 000
(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, en courses de haies, ni reçu 12.000 (victoires et places) ni reçu une allocation de 7.000**. Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus : 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

3867 PRIX COLONEL D'ACHON **3.800 m**
(Steeple-Chase)
23 000
(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 2.000.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

3868 PRIX DE LA SOCIETE DES COURSES DE VITTEL **3.800 m**
(Steeple-Chase)
23 000
(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans,** n'ayant pas, en course à obstacles, reçu une allocation de 8.500. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 23 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 24 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 24 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 25 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 25 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 221 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 41

Jeudi 30 juin 2016

MARSEILLE BORELY

(1re catégorie)

semi-nocturne

0610 182

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Mercredi 22 juin 2016 à 10 h 30

3831 PRIX DANIEL ROSSIO — **3.500 m**
(Haies)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 10.500. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

14 partants maximum

3832 PRIX DE SAINT CANNAT — **3.800 m**
(Haies - Handicap de catégorie)

30 000

(14 400, 7 200, 4 200, 2 850, 1 350) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, en course de haies, cette année, reçu une allocation de 12.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

14 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 3 juin 10 h. 30

Forfaits :	Samedi 25 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 27 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 27 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 28 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 28 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 222 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 42

AIX-LES-BAINS

(1re catégorie)

semi-nocturne

0701 184

Début des opérations prévisionnel : 17 h 00

3657 PRIX PAUL VALERIEN PERRIN **3.800 m** **Vendredi 24 juin 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap de catégorie)

30 000

(14 400, 7 200, 4 200, 2 850, 1 350) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 10.000.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.
14 partants maximum
Publication des poids, le lundi 27 juin 10 h.

3658 PRIX DE BELLEDONNE **3.600 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas reçu 11.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 28 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 29 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 29 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 30 Juin 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 30 Juin 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 223 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 43

Mardi 5 juillet 2016

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

0310 187

Début des opérations prévisionnel : 12 h 15

Lundi 27 juin 2016 à 10 h 30

3727 PRIX LEOPOLD D'ORSETTI **3.900 m**
(Steeple-Chase - Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

105 000
(47 250, 23 100, 13 650, 9 450, 5 250, 3 675, 2 625) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.
La référence applicable dans ce handicap sera + 6 + 8. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k..
Publication des poids, le mercredi 29 juin 10 h.

3721 PRIX DU DOUET **3.400 m**
(Haies - Mâles et Hongres)
32 000
(15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** n'ayant pas couru. **Poids : 68 k.** Les poulains n'ayant pas couru cinq fois, en courses au galop, recevront 2 k.
18 partants maximum

3722 PRIX LES OUVRES **3.400 m**
(Haies - Femelles)
32 000
(15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant pas couru. **Poids : 68 k.** Les pouliches n'ayant pas couru cinq fois, en courses au galop, recevront 2 k.
18 partants maximum

3723 PRIX DES OEILLETS **3.400 m**
(Haies)
34 000
(16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas reçu 17.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000.
18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 224 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 43

3724 PRIX DES FORSYTHIAS **3.400 m** **Lundi 27 juin 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap)
34 000
(16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, cette année, reçu une allocation de 19.000
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.
18 partants maximum
Publication des poids, le mercredi 29 juin 10 h.

3725 PRIX DE PENNEDEPIE **3.600 m**
(Haies)
36 000
(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, reçu 30.000 en courses de haies (victoires et places).
Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 7.000 cette année et par 16.000 l'année dernière.
18 partants maximum

3726 PRIX DU CASINO **3.700 m**
(Steeple-Chase)
36 000
(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.
18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 225 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 44

Lundi 27 juin 2016 à 10 h 30

3728 PRIX RIDEO **3.900 m**
(Steeple-Chase - Handicap divisé)
Deuxième épreuve

55 000

(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Cette épreuve ne sera disputée que si huit chevaux au moins ont été retenus comme partants après cette division.

18 partants maximum
Engagements dans la course n°3727

Forfaits :	Jeudi 30 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 1er Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 1er Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 2 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 2 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne

LA TESTE DE BUCH

(1re catégorie)
semi-nocturne
0550 187

Début des opérations prévisionnel : 15 h 30

3818 PRIX DES LACS **3.400 m**
(Haies - Femelles)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 10.000**. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 226 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 45

3819 PRIX DE L'HIPPODROME DE POMPADOUR
(Haies)

3.600 m **Lundi 27 juin 2016** à 10 h 30

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en courses de haies,reçu une allocation de 10.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 30 Juin 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 1er Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 1er Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 2 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 2 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 227 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 45

Jeudi 7 juillet 2016

DAX

(1re catégorie)

semi-nocturne

0516 189

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

Mercredi 29 juin 2016 à 10 h 30

3820 PRIX DU PARC DES BAIGNOTS **3.500 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

14 partants maximum

3821 PRIX DU FAUBOURG DU SABLAR **3.500 m**
(Haies - Femelles)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000**. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

14 partants maximum

Forfaits :	Samedi 2 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 4 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 4 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 5 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 5 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 228 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 46

AIX-LES-BAINS

(1re catégorie)

0701 192

Début des opérations prévisionnel : 10 h 45

3659 PRIX ASSIER - PRIX DU SALEVE **3.800 m** **Vendredi 1 juillet 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap de catégorie)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 11.000**.**
Seront qualifiés dans cette épreuve, les poulains et pouliches auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 57 k.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.
14 partants maximum
Publication des poids, le mardi 5 juillet 10 h.

3660 GRAND STEEPLE-CHASE D'AIX LES BAINS **4.300 m**
(Steeple-Chase)

35 000

(16 800, 8 400, 4 900, 3 325, 1 575) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 12.000**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.
16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 6 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 7 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 7 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 8 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 8 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 229 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 46

Jeudi 14 juillet 2016

DIEPPE

(Pôle National)

0404 196

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Mercredi 6 juillet 2016 à 10 h 30

3786 PRIX CAMILLE PISSARO — **3.400 m**
(Haies - A réclamer - Mâles et Hongres)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids : 67 k.** Les poulains mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k., pour 14.000 4k. En outre, les poulains ayant, en courses de haies, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

3787 PRIX GARNEREY — **3.400 m**
(Haies - A réclamer - Femelles)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids : 67 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 12.000 porteront 2 k., pour 14.000 4 k. En outre, les pouliches ayant, en courses de haies, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

3788 PRIX EUGENE BOUDIN — **3.400 m**
(Haies)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 230 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 47

3789 PRIX AUGUSTE RENOIR **3.800 m** **Mercredi 6 juillet 2016** à 10 h 30
(Haies - Femelles)
22 000
(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, été classées 1ère ou 2ème d'une course à obstacle d'une course de dotation totale de 22.000**. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

3790 PRIX EUGENE ISABEY **3.500 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)
18 000
(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids : 68 k.** Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. ; pour 13.000 4 k. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.
16 partants maximum

3791 GRAND STEEPLE-CHASE DE DIEPPE **4.500 m**
(Steeple-Chase)
44 000
(21 120, 10 560, 6 160, 4 180, 1 980) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 24.000**. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 7.000 cette année et par 15.000 l'année dernière.
16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 231 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 48

Mercredi 6 juillet 2016 à 10 h 30

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY

3792 GRAND CROSS COUNTRY DE DIEPPE **6.200 m**
(Cross-Country)

Epreuve comptant pour le Championnat de France de Cross-Country

44 000
(21 120, 10 560, 6 160, 4 180, 1 980) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 65 k**. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 8.000 cette année et par 18.000 l'année dernière.
16 partants maximum

Forfaits :	Samedi 9 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 11 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 11 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 12 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 12 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 232 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 48

CHATEAUBRIANT

(1re catégorie)

0107 197

Début des opérations prévisionnel : 13 h 20

3687 PRIX DE SOISY **3.400 m Jeudi 7 juillet 2016** à 10 h 30
(Haies)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas reçu en courses de haies 15.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

15 partants maximum

3688 PRIX SIROL **3.400 m**
(Haies - Handicap de catégorie)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

15 partants maximum
Publication des poids, le samedi 9 juillet 10 h.

3689 PRIX QUART DE VIN **4.100 m**
(Haies - Handicap de catégorie)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. ***Des Primes de 2 880, 1 440, 840, 570, 270, seront offertes par le Fonds Européen de l'Elevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders'Cup et inscrits au F.E.E***

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu en courses de haies une allocation de 12.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 59 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

15 partants maximum
Publication des poids, le samedi 9 juillet 10 h.

Forfaits :	Lundi 11 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 12 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 12 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 13 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 13 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 233 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 54

Samedi 16 juillet 2016

LE LION-D'ANGERS

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0218 198

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

Vendredi 8 juillet 2016 à 10 h 30

3706 PRIX DE MONTRIOU — **3.700 m**

(Haies - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang - Mâles et Hongres)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant, en course à obstacles, ni reçu une allocation de 9.000, ni reçu 15.000 (victoires et places). **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses de haies, (victoires et places) : 1 k. par 3.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3707 PRIX JACQUES ET GILBERT TROTTIER — **4.000 m**

(Steeple-Chase)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3708 PRIX CHAMBERKO — **4.100 m**

(Steeple-Chase)

25 000

(12 000, 6 000, 3 500, 2 375, 1 125) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en steeple-chases, reçu 20.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

(Nouvelle ligne d'arrivée).

16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 12 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 13 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 13 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 14 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 14 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 234 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 55

NANCY

(Pôle Régional)
semi-nocturne
0903 202

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

3869 PRIX DE LA BIDOUZE **3.400 m** **Mardi 12 juillet 2016** à 10 h 30
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3870 PRIX HASPARREN **3.400 m**
(Haies - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids : 68 k**. Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. ; pour 13.000, 4 k. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

3871 PRIX PMU "BAR DU FOYER" à PETITE ROSSELLE **3.800 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu 20.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 15 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 16 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 16 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 18 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 18 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 235 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 56

Samedi 23 juillet 2016

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

semi-nocturne

0310 205

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

Vendredi 15 juillet 2016 à 10 h 30

3729 PRIX DE L'OUDON — **3.400 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

32 000

(15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** n'ayant, en courses de haies, ni couru trois fois, ni reçu 17.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en courses de haies : 1 k. par 5.000.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

18 partants maximum

3730 PRIX DE LA DORETTE — **3.400 m**
(Haies - Femelles)

32 000

(15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop. Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant, en courses de haies, ni couru trois fois,ni reçu 17.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en courses de haies : 1 k. par 5.000.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

18 partants maximum

3731 PRIX DES TROENES — **3.600 m**
(Haies - Handicap)

34 000

(16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 19.000.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le lundi 18 juillet 10 h.

3732 PRIX DU GROS BILLOT — **3.900 m**
(Haies - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** mis à réclamer pour 10.000, 11.000 ou 12.000. **Poids : 68 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k.; pour 12.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, cette année,en courses de haies, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 236 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 56

3733 PRIX JACQUES PEILLON **3.600 m** **Vendredi 15 juillet 2016** à 10 h 30
(Haies)

36 000

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 18.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 7.000 cette année et par 14.000 l'année dernière.

18 partants maximum

3734 PRIX DE LA GARENNE **3.700 m**
(Steeple-Chase)

34 000

(16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas couru en steeple-chase**. Poids : 67 k.**

18 partants maximum

3735 PRIX DES ERABLES **3.700 m**
(Steeple-Chase)

34 000

(16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 12.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

18 partants maximum

3736 PRIX DU CATALPA **3.900 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, les chevaux ayant, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

18 partants maximum

Forfaits :	Mardi 19 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 20 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 20 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 21 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 21 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 237 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 57

LA TESTE DE BUCH

(1re catégorie)

0550 205

Début des opérations prévisionnel : 12 h 15

Vendredi 15 juillet 2016 à 10 h 30

3822 PRIX ROBERT CHIBRACQ **3.400 m**
(Haies - Femelles)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant, en course de haies, ni reçu une allocation de 9.000 ni reçu 12.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000. En outre, les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

3823 PRIX PAUL DE RIVOYRE **3.600 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant, en course de haies, ni reçu une allocation de 9.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 22.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 19 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 20 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 20 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 21 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 21 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 238 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 58

LE LION-D'ANGERS

(Pôle Régional)

0218 208

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

3709 PRIX JEHAN YVES JALLOT **4.000 m Lundi 18 juillet 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 12.000**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3710 PRIX DE BARMON **5.200 m**
(Cross-Country)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, reçu en steeple-chase 18.000 (victoires et places)**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 21 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 22 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 22 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 23 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 23 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 239 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 58

Jeudi 28 juillet 2016

MESLAY-DU-MAINE

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0226 210

Début des opérations prévisionnel : 16 h 25

Mercredi 20 juillet 2016 à 10 h 30

3711 PRIX DES CENTAURES — **3.500 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans,** n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.500. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3712 PRIX DU VASSE — **3.500 m**
(Steeple-Chase - Femelles)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans,** n'ayant pas, reçu 6.000 en steeple-chase (victoires et places). **Poids : 4 ans 65 k., 5 ans , 69 k.** Les pouliches et les juments ayant reçu 3.000 (victoires et places) en steeple-chase porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3713 PRIX BERNARD DE MONTIGNY — **4.200 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 et 6 ans,** n'étant pas de race Pur Sang, les 6 ans n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus,en steeple-chase, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans, 68 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 240 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 07 : 59

3714 PRIX ANDRE PELOURDEAU **4.200 m** **Mercredi 20 juillet 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase)

24 000

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, depuis le 1er mars dernier inclus, en steeple-chases, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Samedi 23 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 25 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 25 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 26 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 26 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 241 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 00

Vendredi 29 juillet 2016

LES SABLES-D'OLONNE

(1re catégorie)

0127 211

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Jeudi 21 juillet 2016 à 10 h 30

3690 PRIX GINETTA II — **3.450 m**
(Haies - Femelles)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

15 partants maximum

3691 PRIX CARCARADEC — **4.200 m**
(Haies)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans,** n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

15 partants maximum

Forfaits :	Lundi 25 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 26 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 26 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 27 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 27 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 242 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 00

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

0310 214

Début des opérations prévisionnel : 13 h 20

3737 PRIX DES GLYCINES **3.400 m** **Lundi 25 juillet 2016** à 10 h 30
(Haies - A réclamer - Femelles)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour pouliches de **3 ans,** mises à réclamer pour 11.000, 13.000 ou 15.000. **Poids : 67 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 13.000 porteront 2 k. ; pour 15.000, 4 k. En outre, les pouliches ayant, en courses de haies, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

18 partants maximum

3738 PRIX DES HELIOTROPES **3.400 m**
(Haies - A réclamer - Mâles et Hongres)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de **3 ans,** mis à réclamer pour 11.000, 13.000 ou 15.000. **Poids : 67 k.** Les poulains mis à réclamer pour 13.000 porteront 2 k.; 15.000 4 k. En outre, les poulains ayant, en courses de haies, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

18 partants maximum

3739 PRIX MICHEL D'AREXY **3.700 m**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie - Cavalières et Gentlemen-riders)

Challenge de l'Obstacle GRAS SAVOYE - HIPCOVER

34 000

(16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus.**

Seront qualifiés, dans cette épreuve les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 60 k.

Le poids minimum sera de 63 k. à la clôture des partants définitifs.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières.

18 partants maximum

Publication des poids, le mardi 26 juillet 10 h.

Forfaits :	Mercredi 27 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 28 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 28 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 29 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 29 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 243 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 01

Mardi 2 août 2016

LA TESTE DE BUCH

(1re catégorie)

semi-nocturne

0550 215

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Lundi 25 juillet 2016 à 10 h 30

3824 PRIX DE PAU **3.400 m**

(Haies - Anglo-arabes)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus,** anglo-arabes,inscrits au Stud-Book anglo-arabes, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, n'ayant pas reçu 18.000 en courses à obstacles (victoires et places). **Poids : 4 ans, 67 k. ; 5 ans, 70 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 5.000. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sangarabe recevront 2 k., 25 %, 4 k., 37,5 %,7 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3825 GRANDE COURSE DE HAIES DE LA TESTE **3.900 m**

(Haies)

30 000

(14 400, 7 200, 4 200, 2 850, 1 350) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu 20.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 28 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 29 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 29 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 30 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 30 Juillet 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 244 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 01

LA TESTE DE BUCH

(1re catégorie)

semi-nocturne

0550 216

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

3826 PRIX ALAIN GRIMAUX **3.400 m** **Mardi 26 juillet 2016** à 10 h 30
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu 12.000, en courses de haies (victoires et places)**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3827 PRIX GEORGES DE CASTELMUR **3.900 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses à obstacles,reçu 10.000 (victoires et places)**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 29 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 30 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 30 Juillet 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 1er Aout 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 1er Aout 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 245 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 02

Vendredi 5 août 2016

SAINT-MALO

(1re catégorie)

0154 218

Début des opérations prévisionnel : 11 h 30

Jeudi 28 juillet 2016 à 10 h 30

3692 PRIX J. DU BOUEXIC — **3.200 m**
(Haies)

Challenge Jockeys d'Obstacle

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en course de haies, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

15 partants maximum

3693 PRIX FRANCOIS DE QUATREBARBES — **3.900 m**
(Haies - Femelles)

Challenge Jockeys d'Obstacle

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 8.000.**Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

15 partants maximum

3694 PRIX R.B. CHESNE — **3.900 m**
(Haies - A réclamer)

Challenge Jockeys d'Obstacle

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** mis à réclamer pour 9.000 ou 11.000. **Poids : 68 k.** Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

15 partants maximum

Forfaits :	Lundi 1er Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 2 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 2 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 3 Aout 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 3 Aout 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 246 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 03

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

0310 219

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

3743 GRANDE COURSE DE HAIES - PRIX GUILLAUME D'ORNANO **3.600 m** **Vendredi 29 juillet 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap divisé)
(L.)
Première épreuve

Support d'événement

105 000

(47 250, 23 100, 13 650, 9 450, 5 250, 3 675, 2 625) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Publication des poids, le lundi 1er août 10 h.

3740 PRIX DE L'ORBIQUET **3.400 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

34 000

(16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas reçu 20.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en courses de haies : 1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

18 partants maximum

3741 PRIX DE LA PAQUINE **3.400 m**
(Haies - Femelles)

34 000

(16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans,** n'ayant pas reçu 20.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 247 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 03

Vendredi 29 juillet 2016 à 10 h 30

Samedi 6 août 2016 *(suite)*

3742 PRIX LE BARON DUTACQ — **3.600 m**
(Haies)
36 000
(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. **Poids : 67 k.**
Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.500 cette année et par 9.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.
18 partants maximum

3744 PRIX DE RANVILLE — **3.600 m**
(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve
55 000
(26 400, 13 200, 7 700, 5 225, 2 475) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.
Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.
Cette épreuve ne sera courue que si huit chevaux au moins ont été retenus partants après division.
18 partants maximum
Engagements dans la course n°3743

3745 PRIX DES PLATANES — **3.700 m**
(Steeple-Chase)
36 000
(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 67 k.**
Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 5.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.
18 partants maximum

3746 PRIX DU VIEUX POIRIER — **4.500 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)
18 000
(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** mis à réclamer pour 10.000, 11.000 ou 12.000. **Poids : 68 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k.; pour 12.000, 4 k.
En outre, les chevaux ayant, cette année,en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.000 porteront 4 k.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.
18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 248 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 04

3747 PRIX DES TILLEULS **3.900 m** **Vendredi 29 juillet 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase)

40 000

(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 9.000 cette année et par 20.000 l'année dernière.

18 partants maximum

Forfaits :	Mardi 2 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 3 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 3 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 4 Aout 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 4 Aout 2016	10 h 30 Boulogne

VICHY

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0720 219

Début des opérations prévisionnel : 16 h 30

3661 PRIX DE BOURBON-BUSSET **3.700 m**
(Haies - Handicap de catégorie)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 11.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 57 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

14 Obstacles 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 1er août 10 h.

3662 PRIX PUY DE SANCY **3.500 m**
(Haies - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour poulains et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 9.000 (victoires et places). **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses de haies : 1 k. par 1.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 249 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 05

Vendredi 29 juillet 2016 à 10 h 30

Samedi 6 août 2016 *(suite)*

3663 PRIX D'AVENCHES **3.700 m**
(Haies - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 9.000, 10.000 ou 11.000. **Poids : 68 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. ; pour 11.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

14 Obstacles 16 partants maximum

3664 PRIX MARC BOUDOT **5.000 m**
(Cross-Country)

Epreuve comptant pour le Championnat de France de Cross-Country

44 000

(21 120, 10 560, 6 160, 4 180, 1 980) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 65 k.** Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 8.000 cette année et par 15.000 l'année dernière.

30 Obstacles 18 partants maximum

Forfaits :	Mardi 2 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 3 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 3 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 4 Aout 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 4 Aout 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 250 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 05

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

semi-nocturne

0310 221

Début des opérations prévisionnel : 13 h 20

3748 PRIX DES CAPUCINES **3.600 m** **Lundi 1 août 2016** à 10 h 30
(Haies - A réclamer - Mâles et Hongres)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids : 67 k.** Les poulains mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k.; pour 14.000, 4 k. En outre, les poulains ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

18 partants maximum

3749 PRIX DES ORCHIDEES **3.600 m**
(Haies - A réclamer - Femelles)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **4 ans**, mises à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000. **Poids : 67 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. ; pour 14.000, 4 k. En outre, les pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

18 partants maximum

3750 PRIX DES ACONITES **3.700 m**
(Steeple-Chase)

32 000

(15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**. **Poids :67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 251 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 11

Lundi 1 août 2016 à 10 h 30

Lundi 8 août 2016 *(suite)*

3751 PRIX YPREAUX **3.700 m**
(Steeple-Chase - APP. – J. JOCK.-
JOCKEYS < 40 victoires)

28 000

(13 440, 6 720, 3 920, 2 660, 1 260) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, été classés dans les trois premiers d'une course à obstacles d'une dotation totale de 23.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Pour Appentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses ; ceux n'ayant pas gagné quinze courses recevront 2 k.

18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 3 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 4 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 4 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 5 Aout 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 5 Aout 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 252 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 12

LE LION-D'ANGERS

(Pôle Régional)

0218 227

Début des opérations prévisionnel : 11 h 15

3715 PRIX DE PRUILLE **4.000 m Vendredi 5 août 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans,** n'ayant pas, cette année, en steeple-chase été classés 1er ou 2ème d'une course de dotation totale de 21.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.**

16 partants maximum

3716 PRIX PIANO DE LA JUIVERIE **4.400 m**
(Cross-Country)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 10 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 11 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 11 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 12 Aout 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 12 Aout 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 253 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 13

Lundi 15 août 2016

VICHY

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0720 228

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

Lundi 8 août 2016 à 10 h 30

3665 PRIX D'HURIEL — **3.300 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant, en courses de haies, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

11 Obstacles 16 partants maximum

3666 PRIX DE RANDAN — **3.300 m**
(Haies - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** mis à réclamer pour 10.000, 11.000 ou 12.000. **Poids : 68 k**. Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. ; pour 12.000, 4 k. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

11 Obstacles 16 partants maximum

3667 PRIX JEAN-DOMINIQUE ALQUIE — **3.500 m**
(Haies - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** mis à réclamer pour 9.000, 11.000 ou 13.000. **Poids : 68 k.** Les poulains et les pouliches mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. ; pour 13.000, 4 k. En outre, les poulains et les pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

13 Obstacles 16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 254 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 13

3668 PRIX MAURICE DE DAMPIERRE **3.500 m** **Lundi 8 août 2016** à 10 h 30
(Haies - Femelles)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu une allocation de 7.000**. Poids : 4 ans, 65 k. ; 5 ans, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

13 Obstacles 16 partants maximum

3669 PRIX GRANDE COURSE DE HAIES DE VICHY **3.900 m**
(Haies)

35 000

(16 800, 8 400, 4 900, 3 325, 1 575) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

14 Obstacles 16 partants maximum

3670 PRIX RENE COUETIL **4.300 m**
(Cross-Country)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 et 6 ans,** les 6 ans n'ayant pas, reçu 11.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 5 ans, 66 k. 6 ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

26 Obstacles 18 partants maximum

3671 PRIX HUBERT NOUVELLET **4.300 m**
(Cross-Country)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, été classés 1er ou 2ème d'un steeple-chase d'une dotation totale de 21.000 . **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

26 Obstacles 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 10 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 11 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 11 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 12 Aout 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 12 Aout 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 255 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 14

Mardi 16 août 2016

CHATEAUBRIANT

(1re catégorie)

0107 229

Début des opérations prévisionnel : 13 h 30

Lundi 8 août 2016 à 10 h 30

3695 PRIX DJARVIS **3.400 m**
(Haies)

28 000

(13 440, 6 720, 3 920, 2 660, 1 260) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant , cette année, en courses de haies, ni reçu une allocation de 12.000 ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 34.000**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500 cette année et par 7.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

15 partants maximum

3696 PRIX GACKO **4.100 m**
(Haies - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** mis à réclamer au minimum pour 10.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 10.000. En outre, les chevaux ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

15 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 11 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 12 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 12 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 13 Aout 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 13 Aout 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 256 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 15

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

0310 230

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

3752 PRIX DES FUSAINS **3.400 m** **Mardi 9 août 2016** à 10 h 30
(Haies)

30 000

(14 400, 7 200, 4 200, 2 850, 1 350) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

18 partants maximum

3753 PRIX DES HORTENSIAS **3.700 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000 au maximum pour 17.000, avec prix de réclamation intermédiaires de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k**. Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, les poulains et les pouliches ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

18 partants maximum

3754 PRIX DES PEUPLIERS **3.700 m**
(Steeple-Chase - Femelles)

32 000

(15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop.

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans,** n'ayant pas, cette année, reçu 13.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 4 ans, 65 k. ; 5 ans, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

18 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 12 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 13 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 13 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 15 Aout 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 15 Aout 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 257 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 15

Samedi 20 août 2016

LE LION-D'ANGERS

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0218 233

Début des opérations prévisionnel : 16 h 10

Vendredi 12 août 2016 à 10 h 30

3717 PRIX PIERRE PELTIER ET U MASTER **4.000 m**
(Steeple-Chase - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang - Femelles)

26 000

(12 480, 6 240, 3 640, 2 470, 1 170) - dotation France Galop. Pour juments de **5 ans et au-dessus,** n'étant pas de race Pur Sang. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000 cette année et par 10.000 l'année dernière.

16 partants maximum

3718 PRIX NICTO ET ALPHONSE MAILLET **4.100 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. ***Des Primes de 2 400, 1 200, 700, 475, 225, seront offertes par le Fonds Européen de l'Elevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders'Cup et inscrits au F.E.E*** Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 58 k. et n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 11.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.
(Nouvelle ligne d'arrivée).

16 partants maximum

Forfaits :	Mardi 16 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 17 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 17 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 18 Aout 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 18 Aout 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 258 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 16

CRAON

(Pôle Régional)

0212 234

Début des opérations prévisionnel : 11 h 25

3719 PRIX FOIRE DE CRAON (PX D'AUTEUIL) **3.700 m** **Vendredi 12 août 2016** à 10 h 30
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 12.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k.par 3.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

parcours intérieur No 371 18 partants maximum

3720 PRIX U-EXPRESS (PRIX G. ET A. DU BREIL) **4.600 m**
(Cross-Country)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 et 6 ans**. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans, 69 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

parcours extérieur No 461 18 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 17 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 18 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 18 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 19 Aout 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 19 Aout 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 259 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 16

Mercredi 24 août 2016

SAINT-MALO

(1re catégorie)

semi-nocturne

0154 237

Début des opérations prévisionnel : 12 h 00

Mardi 16 août 2016 à 10 h 30

3697 PRIX BAGUENAULT DE PUCHESSE **3.200 m**
(Haies)

Challenge Jockeys d'Obstacle

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

15 partants maximum

3698 PRIX MAHE DE LA BOURDONNAIS **3.900 m**
(Haies - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang - Femelles)

Challenge Jockeys d'Obstacle

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans,** n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas reçu 6.500 en courses à obstacles (victoires et places). **Poids : 4 ans, 65 k.; 5 ans, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

15 partants maximum

3699 PRIX ROGER CHAIGNON **3.900 m**
(Haies)

Challenge Jockeys d'Obstacle

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses à obstacles, reçu une allocation de 9.000**. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

15 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 260 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 17

3700 PRIX DE LA BOULE BARRIERE **3.900 m Mardi 16 août 2016** à 10 h 30
(Haies - Handicap de catégorie)

Challenge Jockeys d'Obstacle

24 000
(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 57 k.
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.
15 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 18 août 10 h.

Forfaits :	Vendredi 19 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 20 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 20 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 22 Aout 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 22 Aout 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 261 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 18

Jeudi 25 août 2016

CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

0310 238

Début des opérations prévisionnel : 12 h 15

Mercredi 17 août 2016 à 10 h 30

3755 PRIX DE LA VILLE DE TOURGEVILLE **3.600 m**
(Haies - Handicap)

Support d'événement

95 000

(42 750, 20 900, 12 350, 8 550, 4 750, 3 325, 2 375) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

La référence applicable dans ce handicap sera + 8.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

18 partants maximum
Publication des poids, le vendredi 19 août 10 h.

3756 PRIX DE LA RISLE **3.600 m**
(Haies)

38 000

(18 240, 9 120, 5 320, 3 610, 1 710) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en courses de haies,reçu une allocation de 17.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 6.000.

18 partants maximum

3757 PRIX DES LAVATERES **3.900 m**
(Haies - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** mis à réclamer pour 9.000, 10.000 ou 11.000. **Poids : 68 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k., 11.000, 4 k. En outre, les chevaux, ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

18 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 262 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 18

3758 GRAND STEEPLE-CHASE DE LA VILLE DE DEAUVILLE
(Steeple-Chase - Handicap)
(L.)

4.500 m **Mercredi 17 août 2016** à 10 h 30

95 000

(45 600, 22 800, 13 300, 9 025, 4 275) - dotation France Galop.

Des primes de 4 800, 2 400, 1 400, 950, 450, seront offertes par le Fonds Européen de l'Elevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders'Cup et inscrits au F.E.E.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère Catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 19 août 10 h.

Forfaits :	Samedi 20 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 22 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 22 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 23 Aout 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 23 Aout 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 263 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 19

Vendredi 26 août 2016

DIEPPE

(Pôle National)

semi-nocturne

0404 239

Début des opérations prévisionnel : 13 h 20

Jeudi 18 août 2016 à 10 h 30

3793 PRIX VILLE DE MARTIN EGLISE — **3.400 m**
(Haies - Femelles)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 6.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Les pouliches ayant reçu 3.000 (victoires et places) en courses de haies porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3794 PRIX VILLE DE SAINT MARTIN EN CAMPAGNE — **3.400 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 6.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Les poulains ayant reçu 3.000 (victoires et places) en courses de haies porteront 2 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3795 PRIX A BLANCKAERT — **3.400 m**
(Haies - A réclamer - Mâles et Hongres)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 12.000. **Poids : 67 k.** Les poulains mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les poulains ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 264 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 19

3796 PRIX NELL BREAUTE **3.400 m** **Jeudi 18 août 2016** à 10 h 30
(Haies - A réclamer - Femelles)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **4 ans**, mises à réclamer pour 10.000 ou 12.000. **Poids : 67 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

3797 PRIX LABORDE **3.500 m**
(Steeple-Chase)

26 000

(12 480, 6 240, 3 640, 2 470, 1 170) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans,** n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 18.000 (victoires et places). **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3798 PRIX ANTOINE DE LAMARTINIERE **3.500 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas reçu une allocation de 5.000 en steeple-chases. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steple-chases (victoires et places) 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

3799 PRIX L. DELAPORTE **3.900 m**
(Steeple-Chase)

24 000

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classés 1er ou 2ème d'une course de dotation totale de 23.000. **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 265 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 20

Jeudi 18 août 2016 à 10 h 30

Vendredi 26 août 2016 *(suite)*

3800 PRIX JEAN BAPTISTE COROT **3.900 m**
(Steeple-Chase - A réclamer)

18 000

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 10.000, 11.000 ou 12.000. **Poids : 68 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 11.000 porteront 2 k. ; pour 12.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 4 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 22 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 23 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 23 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 24 Aout 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 24 Aout 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 266 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 21

MOULINS

(Pôle Régional)

semi-nocturne

0716 244

Début des opérations prévisionnel : 16 h 00

3672 PRIX GEORGES BOUDET **3.400 m** **Mardi 23 août 2016** à 10 h 30
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 11 15 partants maximum

3673 PRIX DE VILLEURBANNE **3.600 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans,** n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 12 15 partants maximum

3674 PRIX AL CAPONE II **3.600 m**
(Haies - **A**utres **Q**ue de **P**ur **S**ang - Mâles et Hongres)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans,** n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 9.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500.

PARC. No 12 15 partants maximum

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 267 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 21

Mardi 23 août 2016 à 10 h 30

Mercredi 31 août 2016 *(suite)*

3364 PRIX DU JACQUEMART — **3.600 m**
(Haies)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 12 15 partants maximum

3675 PRIX DU BOURBONNAIS — **4.000 m**
(Haies - Femelles)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour juments de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses de haies : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 16 15 partants maximum

3676 PRIX JOSEPH PIRVET — **3.600 m**
(Steeple-Chase)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.500. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 21 15 partants maximum

3677 PRIX THERMIDOR — **3.800 m**
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en steeple-chases reçu une allocation de 9.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

PARC. No 22 15 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 25 août 10 h.

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 268 - mise à jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 22

3678 PRIX DE SOUVIGNY **4.500 m Mardi 23 août 2016** à 10 h 30
(Cross-Country)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

PARC. No 31 15 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 26 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 27 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 27 Aout 2016	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 29 Aout 2016	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 29 Aout 2016	10 h 30 Boulogne

France Galop - contact : drenault@france-galop.com - coul : Black - page : 269 - mise jour : 13/01/2015 - 11 : 08 : 23